

CINQUANTENAIRE

DU

CONCOURS NATIONAL

DE LA

RÉSISTANCE

ET DE LA

DÉPORTATION

1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le 11 avril 1961, Lucien PAYE, ministre de l'Éducation nationale, officialisait, par la signature d'une circulaire, la naissance d'un « concours sur un sujet tiré de l'histoire de la Résistance et de la Déportation », dont l'objectif n'était « pas de réveiller des haines mais d'évoquer le souvenir de sacrifices très purs et héroïques, dans le combat livré pour que les jeunes Français puissent vivre libres et fraternellement unis dans la patrie retrouvée ».

Cette année, alors qu'il célèbre son cinquantième anniversaire, le Concours national de la Résistance et de la Déportation conserve la même essence et les mêmes ambitions que celles portées, à l'époque, par les associations de résistants et déportés et par les pouvoirs publics.

Fort de 40 000 participants, ce concours continue de faire vivre dans la mémoire des collégiens et lycéens de toute la France le souvenir de la résistance et de la déportation : ses drames et ses souffrances, mais aussi les actions héroïques des femmes et des hommes qui s'opposèrent à la barbarie nazie.

Plus qu'un simple concours, cet événement est un trait d'union entre les générations, entre le passé et l'avenir de notre pays. Alors que les témoignages directs des acteurs de la Seconde Guerre mondiale se raréfient, le Concours national de la Résistance et de la Déportation permet aux jeunes Français d'emprunter chaque année les sentiers de la mémoire, pour évoquer un temps qui fut celui de leurs arrières grands-parents.

Le thème du concours 2010-2011, « La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy », est crucial pour comprendre l'histoire de notre République. Il rend hommage à tous ceux, Français ou étrangers, qui se sacrifièrent en son nom.

Hier comme aujourd'hui, le Concours national de la Résistance et de la Déportation constitue pour les jeunes générations de notre pays une occasion inestimable de réfléchir sur le sens de l'engagement et du sacrifice individuel en faveur de la liberté, de la justice, et de l'ensemble des idéaux démocratiques et républicains qui sont les nôtres.



Nicolas SARKOZY

Il y a cinquante ans, grâce à Lucien PAYE, ministre de l'Éducation nationale, le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) entrait officiellement dans le paysage scolaire français. Il fut pérennisé l'année suivante par le successeur de Lucien PAYE, Pierre SUDREAU, qui fut, chacun le sait, président de notre Fondation.

Voulu et initié quelques années auparavant par la Confédération nationale des Combattants Volontaires de la Résistance (CNCVR), qui entendait ainsi participer à la formation civique des jeunes générations, ce concours, preuve de son dynamisme, n'a jamais cessé d'évoluer, épousant les grands changements pédagogiques du système éducatif français. Ainsi, chaque année, il réunit sur la base du volontariat plus de 40 000 élèves de lycées et de collèges, ce qui en fait le premier concours scolaire en terme de participation.

À mi-chemin entre Histoire, Mémoire et formation civique et morale, le CNRD est l'occasion de nombreuses rencontres avec les acteurs de cette période qui permettent aux élèves de découvrir les valeurs sous-tendant l'engagement de leurs aînés, qui sont autant de ferments pour leur vie de futur citoyen.

Depuis 1993, la Fondation de la Résistance s'est engagée à promouvoir ce concours et à aider les enseignants et les élèves à le préparer dans les meilleures conditions notamment par la réalisation et la diffusion d'un dossier pédagogique en partenariat avec les fondations de la Seconde Guerre mondiale, les musées, les ministères de la Défense et de l'Éducation nationale mais également grâce à la rubrique pédagogique de son site Internet.

Après la dissolution de la CNCVR et son intégration au sein de notre Fondation, nous sommes plus que jamais attachés moralement à défendre ce concours que nous considérons comme la pierre angulaire de la transmission de l'Histoire de la Résistance française auprès de la jeunesse.

À l'occasion de son cinquantième anniversaire, nous avons voulu dresser un bilan non exhaustif de ce concours et de celles et ceux qui l'ont fondé, qui se sont employés et s'emploient actuellement à le faire vivre : associations, fondations, musées, témoins mais aussi, bien sûr tous les enseignants, qui de génération en génération, font vivre le Concours et auxquels je souhaite rendre un hommage particulier.



Le Concours national de la Résistance et de la Déportation fête ses 50 ans. Le 11 avril 1961, Lucien PAYE en signait l'arrêté de création. Cet agrégé de lettres – qui a été membre du cabinet de Robert LACOSTE en Algérie – est alors ministre de Michel DEBRÉ, avant de terminer sa carrière comme ambassadeur.

La décision de créer le CNRD – comme depuis longtemps l'appellent familièrement enseignants d'histoire géographie et élèves – s'inscrivait dans le prolongement d'initiatives antérieures. Dès 1955, la Confédération nationale des Combattants Volontaires de la Résistance soucieuse de « *la rénovation de l'enseignement civique et moral* » et souhaitant que soient utilisés dans cet enseignement « *l'esprit et les exemples de la résistance* » lance un concours scolaire dans un certain nombre de départements avec un « prix de la Résistance ». Trois ans plus tard, rejointe par la Fédération Nationale des déportés internés et résistants patriotes et le Réseau du Souvenir, elle réclame la création d'un « Prix National de la Résistance ».

Son action est alors relayée par Louis FRANÇOIS, doyen de l'Inspection générale d'histoire géographie, ancien résistant, ancien déporté, qui plaide auprès de Lucien PAYE l'engagement de l'Éducation nationale et le lancement officiel d'un concours de la Résistance, dont il devient président.

Le moment n'est pas anodin. Quinze ans se sont alors passés depuis la fin de la guerre, et nous sommes au cœur des « trente glorieuses ». La jeunesse des lycées, issue du *baby boom*, est suspectée d'avoir oublié les glorieux exemples de ses aînés au profit du *rock n' roll*, le *putsch* des généraux se prépare, le gaullisme recherche une légitimité que les conditions du retour du général de GAULLE au pouvoir ont écorné chez les intellectuels et les enseignants. Le Concours est dès lors organisé par le ministère de l'Éducation nationale. En 1964, alors qu'on fête le vingtième anniversaire de la libération des camps, le concours développe le thème de la déportation et de l'univers concentrationnaire, inaugurant la tradition de « coller » aux commémorations, une tradition qui se perpétue et nous a amenés ces dernières années à prendre comme thème annuel le débarquement (2004), les camps d'extermination (2005) ou l'appel du 18 juin (2010).

Cinquante ans ont passé depuis l'acte fondateur de Lucien PAYE, et le Concours est toujours là. Il est, en nombre de participants, le plus important des concours de l'Éducation nationale regroupant au fil des années, selon les thèmes, entre 35 000 et 65 000 élèves. Au fil des réformes de l'Éducation nationale, au fil des transformations de la pédagogie, il s'est modifié. Il a été étendu aux collèges au moment de la réforme HABY, avec un succès sans pareil : les collégiens de troisième forment depuis longtemps

l'essentiel des « troupes » du Concours, participant chaque année à hauteur de plusieurs dizaines de milliers, tant les enseignants et leurs élèves y trouvent à la fois réflexion, respiration et liberté, dans ce travail par essence bénévole. Au devoir individuel, Louis FRANÇOIS, président jusqu'en 1993, ajoute la catégorie des travaux collectifs, un dossier-papier, que les élèves transforment très vite en multimédia. Nous venons d'y ajouter une troisième catégorie, celle des films, primée par le CSA.

Une des modifications les plus sensibles du Concours fut l'arrivée systématique des témoins dans les classes, anciens résistants, anciens déportés. Le phénomène s'est accentué à la fin des années 1980, pour devenir majeur aujourd'hui. Depuis 15 ans maintenant, il n'est plus guère de travail présenté par les élèves qui ne se réfère à un témoignage – souvent enregistré par les élèves – il n'est plus guère de réunion de formation ou d'information sur le Concours qui ne fasse appel à des témoins. Peu à peu, le relais est pris par les Fondations. Celles de la Résistance et de la mémoire de la Déportation sont depuis longtemps des acteurs majeurs. Elles ont été rejointes depuis deux ans, par la Fondation pour la mémoire de la Shoah, la Fondation de la France libre et la Fondation Charles de GAULLE. Les milliers d'heures d'enregistrement de témoins et d'historiens à disposition des élèves et des enseignants sont aussi une source importante pour les historiens.

Longtemps marqué par ses origines – la Résistance en France et la Déportation – le Concours s'est peu à peu élargi au génocide juif (et aux responsabilités françaises dans ce génocide) et à la France Libre dans ses différents aspects, de l'engagement militaire à la reconstruction de la République. La préoccupation civique était première dans l'esprit des associations de résistants qui ont lancé le Concours. Elle était première pour Louis FRANÇOIS. Elle l'est toujours pour les présidents qui lui ont succédé, Jean GAVARD, ancien résistant, ancien déporté, puis l'inspecteur général Claude BARTHE puis moi-même. La plupart des devoirs et des travaux collectifs témoignent de cet objectif. Une autre piste reste désormais à explorer, celle de l'Europe. Si le Concours est ouvert géographiquement sur le monde, *via* les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) et les lycées français de l'étranger qui participent de manière active, reste la question de la résistance européenne, et au-delà, d'un Concours qui pourrait sous différentes formes faire réfléchir les jeunes européens. L'Europe s'est construite en réaction au nazisme et au fascisme, elle a fondé son action sur des principes qui sont ceux des droits de l'Homme. Rien ne serait plus dangereux pour les jeunes européens d'aujourd'hui que de croire ces droits tellement acquis, tellement évidents, que rien ne les menace. Rendre hommage à ceux qui dans une telle adversité, se sont battus, réfléchir aux principes qui les animaient, c'est aussi renforcer cette exigence citoyenne qui est plus que jamais nécessaire. ♦

ÉLÈVES de 3^e, de 2^e, de 1^{re} et de TERMINALE

PARTICIPEZ AU
CONCOURS SCOLAIRE
DE LA
RÉSISTANCE
ET DE LA
DÉPORTATION

En option collective : **dès maintenant**

En option individuelle : **le Jeudi 11 Mars 1982**

Sur des thèmes axés sur l'étude des camps de concentration nazis

(Circulaire du Ministère de l'Éducation N° 31-338 — B.O. N° 35 du 1-10-1981)

De nombreux prix récompenseront les lauréats

Pour tous renseignements utiles, adressez-vous à M. _____

« Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons. »

Paul ELIARD.

Imp. P. & N. - Clamart-92

1 L'ORIGINE DU CNRD

Une volonté associative relayée par l'Éducation nationale

UNE HISTOIRE EN CHANTIER

Retracer l'histoire du Concours depuis sa création présente plusieurs difficultés : les sources sont dispersées, lacunaires, souvent peu accessibles, ce qui rend problématique tout travail de synthèse ¹.

Comme pour les associations d'anciens résistants et de déportés, l'histoire du Concours reste encore à faire, nombre de questions demeurant donc sans réponse. Les quelques remarques ci-dessous ne visent donc qu'à retracer quelques grandes étapes de l'histoire du Concours, et à engager étudiants et chercheurs à partir à la découverte d'un champ d'étude riche et multiple. On aura aussi à cœur de souligner l'importance d'un inventaire à venir des archives conservées du Concours, notamment des travaux d'élèves réalisés depuis 50 ans, qui constituent une source majeure pour l'étude de la mémoire scolaire de la Seconde Guerre mondiale mais aussi pour comprendre l'évolution des pratiques pédagogiques mises en oeuvre sur ce thème.

Le Concours de la Résistance et de la Déportation, né de la volonté de quelques associations de résistants et de déportés relayées par les pouvoirs publics, vise à l'origine à associer les jeunes à la commémoration de la Libération et à promouvoir, quelques années après la défaite du nazisme, les « idéaux de la Résistance » dans la jeunesse scolarisée. L'idée de ce concours, récompensée par un prix, s'est progressivement imposée. La Confédération nationale des Combattants Volontaires de la Résistance (CNCVR), dans ses premiers congrès suggère d'organiser un prix national, à partir de demandes et d'expériences réalisées dans plusieurs départements. En 1961, La circulaire signée par le ministre de l'Éducation nationale Lucien PAYE, rédigée dans le contexte de la construction à Paris du mémorial de la Déportation, comprend donc le lancement d'une souscription nationale, préconise des « causeries » à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, et crée un concours annuel sur la Résistance, dont la première remise des prix aura lieu à l'occasion de l'inauguration du monument.

Le Concours né en 1961 mêle donc initiatives associatives et création institutionnelle. Ses contours demeurent assez vagues, avec une dimension départementale affirmée, la place des CVR dans les jurys et une participation limitée aux élèves de plus de quinze ans. Aucune allusion n'est faite aux formes de participation des candidats, aux critères de sélection des lauréats ou à la composition du jury national qui n'est pas cité. Celui-ci est constitué de représentants d'associations d'anciens résistants

ou déportés (CNCVR, UNADIF et Réseau du souvenir) et de hauts fonctionnaires de l'Éducation nationale, qui associent comme Louis FRANÇOIS à leur fonction une légitimité personnelle d'anciens résistants et déportés.

L'organisation matérielle du Concours est assumée par la CNCVR et le Réseau du souvenir. La visite à Paris, présentée dans la circulaire du 11 avril comme une véritable consécration des lauréats et un pèlerinage du souvenir, est l'occasion de « recevoir les prix offerts par les organisations de déportés résistants et CVR ».

C'est en 1964, avec la célébration du 20^e anniversaire de la Libération, événement commémoratif exceptionnel, que le Concours commence à s'inscrire durablement dans le paysage scolaire, en intégrant recherches documentaires, expositions, participations aux commémorations et exposés dans les établissements souvent réalisés par d'anciens résistants ou déportés.

Les années qui suivent voient se transformer ou se créer de nouvelles épreuves, notamment les travaux collectifs à partir de 1979 ou audiovisuels à partir de 2008, s'élargir sensiblement la composition du jury national tandis que les thèmes retenus suivent l'évolution des mémoires de la Seconde Guerre mondiale et de l'historiographie. ♦

¹ - Denis Mazzucchetti a publié en 2006 à partir de son mémoire de DEA un article consacré à l'histoire du Concours dans les *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense* n°28, téléchargeable en ligne à partir du site du ministère de la Défense et sur le site de la Fondation de la Résistance.

L'OFFICIALISATION DU CNRD AVEC LA CIRCULAIRE DU 11 AVRIL 1961

La circulaire DAG/SAG n° 891 du 11 avril 1961¹, signée par le ministre de l'Éducation nationale Lucien PAYE², acte fondateur du CNRD, est publiée à l'occasion de la campagne de sensibilisation et de collecte de fonds en faveur du mémorial de la Déportation de Paris.

Au cours de l'année 1953, le Réseau du Souvenir, association d'anciens déportés, formule le vœu d'élever à Paris un monument destiné à perpétuer le souvenir des Français déportés dans les camps nazis. Le choix du lieu se porte sur un terrain situé dans l'île de la Cité qui est cédé par le conseil municipal de Paris. Réalisé par l'architecte Georges-Henri PINGUSSON (1894-1978), le Mémorial est inauguré le 12 avril 1962 par le général de GAULLE et donné à l'État par le Réseau du Souvenir en février 1964. Il est aujourd'hui au centre de la cérémonie annuelle de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, le dernier dimanche d'avril.

Sans qu'elles soient mentionnées, les associations ont joué un rôle essentiel dans la création du Concours. La seconde partie de la circulaire, consacrée à la création de ce qui est alors un « Concours de l'histoire de la Résistance et de la Déportation » reste imprécise sur son organisation et son fonctionnement. Le règlement est très succinct, on note simplement la mention d'un âge minimum de 15

ans, et l'existence de jurys à deux niveaux, départemental et national, dont la composition reste vague. La conclusion de la circulaire se situe explicitement dans le contexte du rapprochement franco-allemand illustré par les liens noués entre le général de GAULLE et le chancelier ouest-allemand Konrad ADENAUER, depuis leur rencontre à Colombey-les deux-Églises en septembre 1958. ♦

1 - in *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* n° 16 du 24 avril 1961.

2 - Normalien, agrégé de lettres, docteur ès lettres, Lucien PAYE (1907-1972) fut ministre de l'Éducation nationale de février 1961 à avril 1962, haut représentant de la France au Sénégal en 1962, ambassadeur de France à Pékin de 1964 à 1969, et premier président de la Cour des comptes. Il présida la commission de réforme du statut de l'ORTF de 1968 à 1970.

CÉLÉBRATION DU SOUVENIR DES DÉPORTÉS ET RÉSISTANTS

Circulaire du 11 avril 1961 (Affaires générales) aux Recteurs et Inspecteurs d'Académie.

Pour exalter le sacrifice et rappeler les souffrances des héros et des martyrs de la déportation un monument du souvenir sera érigé à Paris, dans l'île de la Cité.

Pour permettre son édification et donner à chacun l'occasion de se souvenir des heures les plus pures de la gloire française, une souscription nationale a été ouverte dans l'ensemble du pays.

Je crois indispensable d'y associer tous les élèves des lycées, collèges et écoles publiques et de centraliser séparément les sommes recueillies dans les établissements scolaires pour mieux marquer la part prise par les jeunes dans la célébration du souvenir de ceux qui leur ont permis de naître et de vivre libres.

C'est pourquoi je demande à MM. les Inspecteurs d'Académie de vouloir bien organiser dans tous les établissements d'enseignement public de leur département, des collectes dont le produit, centralisé à l'Inspection académique, sera ensuite versé pour le 1^{er} juin 1961 au Comité national pour l'édification à Paris d'un monument du souvenir à la mémoire des héros et des martyrs de la déportation, (compte au Trésor n° 800. — Paierie générale C.C.P. 9000-3 Paris).

Je serais heureux d'être tenu informé des sommes versées au Comité par chaque département.

D'autre part, je souhaite qu'à une date aussi rapprochée que possible du 30 avril 1961, Journée des Déportés, une causerie sur la Résistance et la Déportation soit faite aux élèves pendant les cours de morale ou d'Instruction civique, pour qu'ils comprennent la raison et la portée du geste qu'on leur demande.

Enfin, j'ai décidé qu'un concours sur un sujet tiré de l'histoire de la Résistance et de la Déportation serait ouvert le 12 mai 1961 dans tous les départements aux élèves âgés de 15 ans au moins, désireux d'y participer. Il sera ensuite organisé annuellement.

Cette année, le sujet, établi par un jury national, sera adressé sous pli cacheté à MM. Les Inspecteurs d'Académie chargés de le transmettre aux chefs d'établissement qui en auront préalablement fait la demande. Les épreuves se dérouleront dans les établissements scolaires et les copies seront adressées à l'Inspection académique. Un jury départemental constitué et présidé par l'Inspecteur d'Académie et composé de personnalités qualifiées, notamment des combattants volontaires de la Résistance et de déportés, examinera tous les envois et enverra les meilleurs d'entre eux à la Sous-Direction des Affaires générales du ministère de l'Éducation nationale, 110, rue de Grenelle à Paris (7^e). Ils seront ensuite soumis au jury national. Les lauréats, accompagnés de leur maître seront conviés à Paris, après l'inauguration du monument du souvenir, et visiteront les hauts lieux de la Résistance.

Je suis certain que tous les universitaires¹ — dont beaucoup ont pris une part active et brillante à la Résistance — auront à cœur d'expliquer aux enfants ce qu'elle fut et ce qu'elle a donné à la France. Il ne s'agit pas de réveiller des haines, mais d'évoquer le souvenir de sacrifices très purs et héroïques dans le combat livré pour que les jeunes Français puissent vivre libres et fraternellement unis dans la patrie retrouvée.

Lucien PAYE

1 - sous la plume du ministre l'expression « universitaires » désigne ici l'ensemble des enseignants.

Dès le mois d'avril 1961, cette circulaire est diffusée dans une partie de la presse associative, notamment *L'Écho de la Résistance*, *Revue de la Confédération nationale des Combattants Volontaires de la Résistance*, *Le Déporté* (n°153), publication de l'UNADIF-FNDIR et *La Voix de la Résistance*, Organe du Comité d'Action de la Résistance (n°60).

LOUIS FRANÇOIS, RÉSISTANT, DÉPORTÉ, PROMOTEUR DU CNRD

Le « franc-tireur institutionnel » qu'était Louis FRANÇOIS exerça une action déterminante en faveur du Concours qu'il contribua fortement à établir dans le monde de l'éducation. Les différentes étapes de sa vie et sa personnalité permettent de comprendre comment il a pu réaliser ce véritable tour de force, au regard des particularités du système éducatif d'alors, et comment notamment il a pu contourner les obstacles de toute nature et venant de tous les horizons qu'il a pu rencontrer.



© La Déporté

exerce successivement à Marseille puis à Paris. Attaché à la laïcité, il demeure lié aux convictions de la tradition familiale protestante, qui le faisait se prononcer « *pour la réforme contre toute une série d'orthodoxies* »¹.

Se distinguant par « *sa taille, son visage anguleux, ses sourcils en broussaille et sa voix de stentor* »¹, la forte personnalité de Louis FRANÇOIS marque ses contemporains, notamment ses élèves ou de manière quelquefois plus contrastée les professeurs qu'il rencontra lors de ses fonctions d'inspecteur général. Qualifié de « *sympathique et ardent entraîneur de la jeunesse à Henri IV* » dans son rapport d'inspection de janvier 1936 signé de Jules ISAAC, il

Dans ses fonctions, Louis FRANÇOIS se fait l'adepte et le diffuseur des « méthodes actives ». Il entend par là le dynamisme dans la gestion de la classe, où l'ancien éclaireur de France, dont il fut président national durant une décennie, manifeste ses dons et son goût pour l'animation et le projet collectif. Au traditionnel cours magistral, il préfère enseigner avec les élèves, les mettre en activité, les faire chercher individuellement et collectivement, ce qui est alors une démarche audacieuse. Il manifeste aussi un intérêt prononcé pour les pratiques effectives des enseignants dans leur classe et hors de leur classe, en relation avec l'actualité. S'appuyant sur ces pratiques, soucieux d'adapter le Concours de la Résistance et de la Déportation, dont il préside le jury national, il agit pour l'introduction d'une nouvelle épreuve de « dossiers collectifs » en 1979.

Promoteur inlassable du développement de l'éducation civique dans l'enseignement secondaire, il entend par là non seulement les valeurs dont l'éducation dispensée doit être porteuse, mais aussi l'ouverture sur le monde. Il crée, pour relayer l'éducation civique

Enseigner avec les élèves, les mettre en activité, les faire chercher individuellement et collectivement . . .

Profondément patriote, il est mobilisé en 1939 et affecté à la 4^e division cuirassée sous le commandement du colonel de GAULLE dont il devient l'officier d'ordonnance. Contacté après la défaite par le réseau dirigé par Gilbert RENAULT (le colonel RÉMY), il rédige une « revue de la presse parisienne » et un rapport sur l'opinion et la radio de Londres avec Pierre BROSSOLETTE. Arrêté en 1942, incarcéré à la prison de Fresnes puis au fort de Romainville, déporté vers l'Allemagne, d'abord à Sachsenhausen puis à Neuengamme, il est libéré le 3 mai 1945. Il demeura marqué par l'expérience résistante et concentrationnaire, présidant après la guerre par fidélité à ses camarades de réseau l'amicale Confrérie Notre Dame Castille.

Nommé inspecteur général à son retour de déportation, il dispose d'une liberté d'esprit et d'expression dont il fait preuve à maintes reprises, usant de ses multiples fonctions pour quelquefois déroger au devoir de réserve lié à son statut.

Sa proximité personnelle avec certains de ceux qui incarnent le pouvoir lui fut utile pour pouvoir lever tel ou tel obstacle administratif, tout en bénéficiant aussi de son expérience de membre de cabinet ministériel auprès d'André BOULLOCHE à l'Éducation nationale en 1959, à un moment clé pour l'institutionnalisation progressive du concours de la Résistance.

dans les lycées, les premiers clubs UNESCO (clubs d'études et de relations internationales) regroupés en 1956 dans la Fédération française des clubs UNESCO.

Disposant d'une forte légitimité personnelle pour être reconnu par le monde associatif, connaissant les rouages de l'administration tout en n'hésitant pas à se dispenser de certains de ses usages, Louis FRANÇOIS permit donc au Concours de la Résistance, une fois celui-ci créé par les associations, de devenir pleinement un concours scolaire, tout en gardant son originalité. ♦

¹ - Article de Dominique BORNE et André ZWEYACKER in *200 ans d'inspection générale*, Fayard, 2002.

Pour en savoir plus sur Louis FRANÇOIS, on lira : l'entretien publié dans la revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (*Historiens et Géographes* n° 359, octobre-novembre 1997) et l'éloge prononcé lors de ses obsèques par André ZWEYACKER, publié dans *La Lettre de la Fondation de la Résistance* n°29, juin 2002, p 4 à 6.

HENRI BAILLY, UNE FORCE DE PERSUASION AU SERVICE DU CNRD

« Cet homme d'humble origine [...] s'était forgé sur l'enclume de la vie. Il y avait en lui de l'audace et du non-conformisme associés à une merveilleuse générosité. C'était un combattant [...], un homme passionné à qui les rudes épreuves d'une existence tumultueuse avaient donné un humour acide en même temps qu'une aptitude littéralement inépuisable à nouer des relations sociales. Bref, Henri BAILLY était une grande âme, forte [...] et un cœur toujours disposé à s'enflammer pour les nobles causes. »¹.

C'est en ces termes, partagés par tous ceux qui l'avaient connu, qu'André JARROT, président de la CNCVR, rendait hommage à celui qui fut l'âme de la confédération, assumant pendant 40 ans la fonction de secrétaire général.

Né à Paris en 1920 dans une famille modeste, Henri GUERCHON-BAILLY commence à travailler à 14 ans comme employé d'une compagnie d'assurances parisienne.

Dès le début de l'Occupation allemande, il s'engage dans la Résistance. Arrêté une première fois par la police de Vichy, en 1941, il est emprisonné pour 6 mois. Une fois libre, il gagne Lyon à l'automne 1942. À cette époque, le mouvement Combat est en plein développement dans le département du Rhône ; son expérience et son sens de l'organisation l'amènent à devenir un de ses responsables pour la région lyonnaise. Adjoint du responsable du groupe des jeunes de Combat, Henri BAILLY est membre du comité directeur des Forces Unies de la Jeunesse (FUJ) dès leur mise en place. Puis, en avril 1943, il devient, avec Louis RIGAL, le responsable national des FUJ.

CNCVR réunie à Paris les 5 et 6 novembre 1955, Marcel FIVEL, vice-président de l'Union départementale de Haute-Savoie fait adopter une motion qui demande notamment « *aux Pouvoirs publics de prendre toutes les mesures nécessaires à la rénovation de l'enseignement civique et moral à tous les degrés de l'Éducation nationale et de toutes [les] grandes écoles civiles et militaires* »⁴. À cette occasion, il appelle toutes les Unions départementales (UD) à promouvoir « *l'organisation de prix de Civisme et de Morale devant récompenser les élèves des établissements scolaires qui se seront distingués dans l'étude des questions civiques et morales* »⁴.

Reprenant cette idée, Henri BAILLY mobilise les UD invitées à créer des « Prix de la Résistance ». Les premiers prix sont orga-



Fonds CNCVR 72AJ - Archives nationales (site de Paris)

Inviter les jeunes à réfléchir sur les combats des résistants et sur le martyre des déportés . . .

Henri BAILLY est arrêté pour la deuxième fois en juillet 1943 dans l'Isère. Relâché, il gagne la zone Nord, mais le 3 juin 1944, à Paris, il est arrêté à nouveau par la *Gestapo*. Il est emprisonné puis déporté à Buchenwald. Son père, sa mère et son frère sont déportés et assassinés à Auschwitz.

Dès 1954, aux côtés du général Jean GINAS, son président-fondateur, il ne tarde pas à animer, puis à diriger la CNCVR.

C'est durant cette période de grande activité, qu'Henri BAILLY emploie toute son énergie, sa force de persuasion et son influence² pour développer le « Prix de la Résistance », préfiguration de ce qui est devenu aujourd'hui le Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Alors que peu à peu l'idée de jouer un rôle dans la vie politique française disparaît des préoccupations des dirigeants des associations de résistants, leur action se porte sur une autre forme de régénération de la société. Ils jugent essentiel que leur engagement civique et moral aux valeurs intemporelles soit transmis aux nouvelles générations afin que « *par leur exemple et leur action [soit] assurée la relève des générations, gage de la continuité du pays* »³.

Ainsi, dès la première Assemblée Générale ordinaire de la

nisés pendant l'année scolaire 1956-1957 dans la plus grande improvisation et une totale liberté quant au choix du niveau des élèves concernés, de la forme d'épreuve et même de la nature de ses prix ! En mai 1958, lors du 3^e Congrès national à Lyon, Henri BAILLY, constatant qu'il n'existait qu'une trentaine de prix départementaux, demande aux UD de généraliser, dans toute la France, l'organisation de ces prix et réclame la création d'un « Prix National de la Résistance » dont il fait adopter le principe.

Lors du 4^e congrès de la CNCVR, en 1959, Henri BAILLY demande au ministre de l'Éducation nationale, après la création dans 35 départements d'un prix de la Résistance, d'instituer un « Prix national de la Résistance » et que les lauréats soient officiellement reçus par le ministre. Enfin, avec le général Jean GINAS, il le fait institutionnaliser en 1961. ♦

1 - « Hommage à Henri BAILLY » in *l'Écho de La Résistance*. n°379, 1993, p. 1.

Henri BAILLY est décédé le 25 février 1993.

2 - De 1958 à 1981, il est rattaché à tous les cabinets des ministres successifs des Anciens Combattants.

3 - H. BAILLY, Rapport moral du 5^e congrès national de la CNCVR, in *l'Écho de la Résistance* n° 56-57, mai-juin 1960, p. 12.

4 - in *l'Écho de la Résistance* n° 10, novembre 1955, p. 17.

LES THÈMES DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DEPUIS SA CRÉATION

Depuis sa création en 1961, le Concours national de la Résistance et de la Déportation a proposé aux générations successives de collégiens et de lycéens des dizaines de thèmes différents. Certaines années, les élèves des collèges et ceux des lycées ont travaillé sur des thèmes différents, avec des références fréquentes aux valeurs civiques portées par la Résistance, envisagées comme partie constitutive de l'identité républicaine contemporaine.

L'analyse des thèmes permet de souligner la place prise par le général de GAULLE, dont le rôle est régulièrement rappelé, et par la France Libre. Suivant le rythme des commémorations, notamment de la Libération du territoire, les thèmes retenus font quelquefois explicitement référence à quelques figures de la Résistance dont Jean MOULIN, en lien avec la célébration de sa disparition (1983 et 1993). Mais c'est davantage à l'action multiforme de la Résistance et à sa mémoire, au rôle des acteurs de celles-ci, que s'attachent bon nombre de thèmes, dont le libellé renvoie souvent à des sujets relevant de plusieurs thématiques.

L'évolution des mémoires et de l'historiographie se reflète partiellement dans le choix des thèmes, notamment ceux concernant la Déportation. Ainsi, envisagée dans un premier temps (1965) sous l'angle unique de la déportation de répression, l'étude de celle-ci s'élargit progressivement à l'ensemble du système concentrationnaire et cite explicitement Juifs et Tziganes (1991).

1961

« Vous avez entendu parler d'un événement se rattachant à l'histoire de la Résistance. Faites-en le récit et dites brièvement quels sentiments il vous inspire. »

1962

Sujets départementaux.

1963

Concours reporté et finalement annulé.

1964

« La part prise par la Résistance dans la libération du territoire. »

1965

« La déportation pour faits de Résistance et le système concentrationnaire nazi. »

1966

« Les moyens de la lutte clandestine menée par les Résistants de 1940 à 1944. »

1967

« Les monuments de la Résistance (y compris les plaques commémoratives). »

1968

« Le rôle des femmes dans la Résistance. »

1969

« Les Français se sont engagés dans la Résistance non seulement pour libérer la Patrie, mais aussi pour restaurer une société respectueuse des droits de l'homme. »

1970

« Les camps de concentration nazis rassemblaient une société internationale captive et esclave. Il y a 25 ans, ils furent libérés. Pourquoi furent-ils créés ? Pourquoi tant de milliers d'hommes et de femmes s'y trouvaient-ils ? Que représente cette libération pour les jeunes d'aujourd'hui ? »

1971

« Le général de GAULLE, chef de la Résistance française (18 juin 1940 - 8 mai 1945). »

1972

« La Résistance extérieure du 18 juin 1940 au 24 août 1944. »

1973

« L'action des jeunes dans la Résistance française. »

1974

« La France a été libérée il y a 30 ans, en 1944. Que pensent les jeunes Français d'aujourd'hui du rôle de la Résistance et des jeunes d'alors dans ce grand événement historique ? »

1975

« La déportation, les camps de concentration, la libération des camps. »

1976

« Dans quelle mesure la Résistance intérieure eut-elle besoin, pour exister, se développer, agir, combattre et triompher

d'une aide venue de l'extérieur : aide morale, aide financière, aide en hommes et en armement ? »

À partir de 1977, des thèmes différents sont souvent proposés pour les deux niveaux. Sauf mention contraire les thèmes sont communs aux deux niveaux.

1977

Classes de troisième :

« Les maquis. »

Classes de terminale :

« Que représente pour les jeunes d'aujourd'hui l'action de la Résistance française de 1940 à 1944 ? »

1978

Classes de troisième :

« La Résistance intérieure fut, pour ceux qui y ont participé, un combat volontaire. Quelles formes de courage et même d'héroïsme a-t-elle comporté ? »

Classes de terminale :

« Le civisme dans la Résistance contre l'occupation et l'oppression et pour la sauvegarde des droits de l'homme, de 1940 à 1945. »

En 1979, à titre expérimental, les élèves de troisième sont invités à présenter un « mémoire collectif » inspiré par le thème national. Cette expérience est reconduite en 1980 pour être définitivement adoptée l'année suivante.

1979

Classes de troisième :

« Les résistants n'ont pas combattu pour la gloire, mais pour sauver la France et ressusciter la liberté. Cependant, leur combat fut héroïque et glorieux. Recherchez et faites revivre les actions, les succès et les revers, les exploits des résistants de votre département. »

Classes de terminale :

« En quoi la Résistance a-t-elle contribué à la sauvegarde et à la promotion des droits de l'homme ? Le Jury national a choisi le thème proposé aux élèves des classes terminales en raison du trentième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, qui a été célébré le 10 décembre 1978. Il est certain que l'on retrouve, dans cette Déclaration, la plupart des objectifs pour lesquels les résistants ont combattu de 1940 à 1945. »

1980

« Il y a 40 ans, le 18 juin 1940 de Londres, le général de GAULLE lançait son appel à la Résistance. Résistance en France vaincue, occupée, opprimée (Résistance intérieure) et dans l'empire colonial français (Résistance extérieure). »

Il y a 35 ans, en mai 1945, la France pouvait, à part entière, participer à la victoire des armées alliées et contribuer à la libération des derniers survivants des camps nazis de concentration et d'extermination. Pourquoi ces événements historiques méritent-ils de demeurer vivants dans la mémoire des Français ?

Les Français de 1980 : Que savent-ils, que pensent-ils de ces événements ? »

1981

Classes de troisième et de LEP :

« Les conditions matérielles et morales indispensables à l'efficacité de l'action clandestine pendant la Résistance. »

Classes de terminale :

« François JACOB, prix Nobel de Médecine, déclarait le 18 juin 1980 : "Devant la menace d'asservissement, on verra toujours se dresser le petit groupe de ceux pour qui la paix ne s'achète pas à n'importe quel prix : l'éternelle poignée de ceux qui, pour témoigner, sont prêts à se faire égorger. Pour ceux-là, le 18 juin 1940 restera le symbole de l'espoir." François JACOB s'engagea à 20 ans dans les Forces Françaises Libres (FFL). Il fut un combattant de la Division LECLERC qui, partie du Tchad, libéra Paris en août 1944. Que pensent les jeunes d'aujourd'hui de cette fidélité de François JACOB aux convictions et aux engagements de sa jeunesse ? »

En 1982, le Concours est ouvert aux classes de première.

1982

Classes de troisième et de LEP :

« La vie et la mort dans les camps de concentration nazis. »

Classes de première et de terminale :

« La déportation et les camps de concentration figurent parmi les pièces maîtresses et les symboles redoutables de la domination national-socialiste. Où ? Pourquoi ? Comment ? »

1983

« L'année 1983 sera pour les résistants l'année Jean MOULIN. Il y aura quarante années, en effet, que celui-ci a unifié les divers mouvements de résistance dans le Conseil National de la Résistance ; puis, arrêté par la Gestapo, il a subi une mort atroce et courageuse. À tous points de vue, Jean MOULIN peut être considéré comme l'exemple le plus admirable du résistant. C'est lui qui inspire les thèmes choisis par le jury national. »

Classes de troisième et de LEP :

« En quoi les héros de la Résistance tels que Jean MOULIN et Pierre BROSSOLLETTE méritent-ils que survive leur souvenir ? »

Classes de première et de terminale :

« L'unité de la Résistance intérieure. Le rôle de Jean MOULIN et du Conseil National de la Résistance. »

1984

« En 1984, nous fêtons le quarantième anniversaire de la libération de la France. C'est donc à cette libération qu'est consacré le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation 1984. »

Classes de troisième et de LEP :

« La libération de votre ville, de votre département, de votre région. »

Classes de première et de terminale :

« La libération de la France en 1944. Comment fut-elle réalisée et quelle part y ont prise respectivement les armées alliées, les Forces françaises libres venues

de l'extérieur et la Résistance intérieure ? »

1985

« En 1984, nous avons fêté le quarantième anniversaire de la libération, dont le général de GAULLE fut pour nous un des principaux artisans. En 1985, nous célébrerons le quarantième anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la libération des survivants trop peu nombreux des camps de concentration. Pourquoi des faits historiques tels que la déportation des résistants et leur emprisonnement dans les camps de concentration nazis doivent-ils survivre en notre mémoire en cette fin du XX^e siècle ? En quoi importent-ils à notre avenir ? »

1986

Classes de troisième et de LEP :

« Les diverses formes de la Résistance intérieure : les réseaux, les mouvements, les maquis. »

Classes de première et de terminale :

« La France et le monde luttent et souffrent pour la liberté, la justice, le droit des gens à disposer d'eux-mêmes. Une telle victoire française et humaine est la seule qui puisse compenser les épreuves sans exemple que traverse notre patrie, la seule qui puisse lui ouvrir de nouveau la route de la grandeur. Une telle victoire vaut tous les efforts et tous les sacrifices. Nous vaincrons. » Cette déclaration du général de GAULLE du 23 juin 1942 explicite les objectifs essentiels pour lesquels les résistants ont combattu : l'indépendance nationale, la démocratie et les droits de l'homme. Dans quelle mesure les résistants ont-ils gagné ? En quoi les jeunes Français sont-ils encore, en 1986, bénéficiaires de ces combats ? Comment peuvent-ils, de manière différente évidemment, assumer les mêmes responsabilités ? »

1987

« Durant la Deuxième Guerre Mondiale, de 1940 à 1944, la presse et la radio (la télévision n'existait pas encore) furent utilisées massivement par les nazis et les collaborateurs pour leur propagande et, par conséquent, contre la Résistance. Mais celle-ci sut répliquer : elle créa sa propre presse clandestine malgré les difficultés d'impression et de diffusion. Elle fut suscitée, encouragée, soutenue et même dirigée de façon constante par la radio "Les Français parlent aux Français" qui, chaque soir, émettait de Londres ses messages entendus, malgré le brouillage. Ainsi fut réalisée la promesse faite le 18 juin 1940 par le général de GAULLE, à la fin de son appel historique : "Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres." L'histoire de la Résistance démontre l'alternative, plus actuelle que jamais, offerte aux sociétés humaines par les progrès de la science et de la technique. Celles-ci mettent à leur disposition de puissants moyens de communication qui peuvent servir au meilleur comme au pire, à la liberté comme à l'asservissement, à la démocratie comme à la dictature. »

1988

Classes de troisième et de LEP :

« La Résistance extérieure. 1^o Sa naissance, son organisation, son évolution. Le général de GAULLE à Londres puis à Alger. 2^o Les ralliements des divers territoires. 3^o Ses combats. 4^o Les débarquements en France. 5^o Ses relations avec la Résistance intérieure. »

Classes de première et de terminale :

« Les difficultés et les dangers que durent affronter les résistants de l'intérieur. 1^o Le recrutement. 2^o L'action dans le secret et dans l'ombre. 3^o Les combats. 4^o La répression menée contre les résistants par les occupants et le régime de Vichy. 5^o Les arrestations et les tortures. 6^o Les emprisonnements. 7^o Les exécutions et la déportation. »

1989

« En quoi les résistants de la Deuxième Guerre Mondiale ont-ils repris, réanimé la grande tradition patriotique, démocratique et civique, léguée aux générations futures par la Révolution Française ? »

1990

« Le général de GAULLE, chef de la France Libre et de la Résistance. »

1991

« La Déportation et les camps nazis de concentration. »

1992

Classes de troisième et de LEP :

« Les diverses formes de la Résistance dans votre ville, dans votre région. »

Classes de première et de terminale :

« Le conseil national de la Résistance : sa création, son rôle, son programme pour la France libérée. »

1993

Classes de troisième et de lycée professionnel :

« Relatez la vie et les actions d'une personnalité ayant joué un rôle important dans la Résistance intérieure, personnalité choisie soit dans le cadre du département, soit dans le cadre national (telles que Charles de GAULLE, Jean MOULIN, Pierre BROSSOLLETTE, le général DELESTRAINT...) »

Classes de première et de terminale :

« Pourquoi les Résistants ont-ils combattu non seulement contre l'Allemagne nazie puissance occupante, mais aussi contre le gouvernement de "l'État Français" du Maréchal PÉTAIN ? »

1994

« En 1994 la France célébrera le cinquantième anniversaire de sa libération. Il convient de mesurer les difficultés et les dangers que durent affronter et surmonter les résistants et d'expliquer les raisons pour lesquelles ils s'engagèrent comme volontaires dans ce combat. »

En 1995, le Concours est ouvert aux classes de seconde.

1995

Classes de troisième et de lycée professionnel :

« La capitulation de l'Allemagne nazie en 1945 est une victoire pour la dignité

1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011



de l'homme. En vous appuyant sur des documents et des témoignages de membres de la Résistance et de survivants des camps nazis, dégagez l'enseignement qu'on peut en tirer.»

Classes de seconde, de première et de terminale:

«La libération des camps de concentration et d'extermination nazis par les Alliés victorieux en 1945 prouve qu'une certaine idée de l'homme constituait l'enjeu essentiel du conflit. Montrez que la résistance, sous toutes ses formes, était porteuse de cette valeur. Ce combat a-t-il encore des résonances aujourd'hui?»

1996

Classes de troisième et de lycée professionnel:

«Les jeunes dans la Résistance.»

Classes de seconde, de première et de terminale:

«Être jeune dans les années noires (1940-1945).»

1997

«Les femmes dans la Résistance.»

1998

«Entre les deux guerres mondiales, la France a largement accueilli des immigrants. Quel rôle ont pu jouer ces étrangers dans la résistance à l'occupant? Beaucoup d'entre eux sont morts pour la France, soit au cours d'actions de résistance, soit dans les camps de déportation.»

1999

«Des plaques, des stèles, des monuments évoquent le souvenir des actions de résistance et la mémoire des victimes des persécutions et des répressions de la période de 1940 à 1945. Recherchez et commentez l'histoire de ces femmes, de ces hommes, de ces enfants.»

2000

«L'univers concentrationnaire dans le système nazi. Les camps de concentration et d'extermination font partie intégrante du système totalitaire nazi. Quels furent les causes, le fonctionnement et les conséquences de ce phénomène concentrationnaire?»

2001

«Née de réactions spontanées et éparées, d'engagements divers, la Résistance française a évolué suivant des formes multiples et s'est unifiée autour de valeurs communes afin de libérer le territoire. Suivant les ressources dont vous disposerez localement, vous montrerez comment la France Libre et les résistants de l'intérieur se sont organisés pour aboutir à la victoire.»

2002

«Connaissance de la déportation: la production littéraire et artistique. Recherchez et analysez des témoignages et des documents de différente nature vous permettant d'approfondir vos connaissances sur l'histoire de la déportation et de la résistance dans les camps de concentration nazis. En particulier, l'étude de productions littéraires et artistiques réalisées par des déportés durant ou après leur détention, ou par des non déportés,

vous paraît-elle susceptible de contribuer à la transmission de la mémoire de ce qui constitue un crime contre la personne humaine?»

À partir de 2003, les jurys départementaux du Concours peuvent proposer le choix aux candidats participant aux épreuves individuelles entre une composition d'une part, et une étude de documents donnant lieu à des questions et à la rédaction d'un paragraphe argumenté sur un sujet précis d'autre part.

2003

«Les jeunes dans la Résistance.»

2004

«Les Forces Françaises Libres.»

2005

«1945: Libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire; crime contre l'humanité et génocide. Ce thème, choisi à l'occasion du soixantième anniversaire de la Libération des camps de concentration nazis, est destiné à permettre une réflexion sur la prise de conscience universelle de la réalité concentrationnaire, et plus largement, sur l'instauration de notions juridiques internationales, définissant les notions de crimes contre l'humanité et de génocide.»

2006

«Résistance et monde rural. Ce thème peut être l'occasion de réfléchir sur la résistance du monde rural, les rapports entre la résistance urbaine et le monde rural, la relation des résistances avec l'espace rural. Les recherches des élèves pourront porter, entre autres, sur les aspects de la Résistance – par exemple les maquis, les refuges, le camouflage des réfractaires et des persécutés – qui témoignent du rôle décisif joué par la population des campagnes dans la lutte contre l'occupant.»

2007

«Le travail dans l'univers concentrationnaire nazi.»

2008

«L'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la Seconde Guerre mondiale: une forme de résistance. Ce thème peut être l'occasion de réfléchir, entre autres, sur les aspects suivants de la résistance. Prisonniers de guerre évadés, aviateurs alliés en fuite, résistants pourchassés ou souhaitant poursuivre le combat hors de métropole, étrangers réfugiés, Juifs, Tziganes, francs-maçons, réfractaires au STO... ont été aidés par de nombreux Français. Ces sauveteurs, qui ont souvent payé de leur vie des gestes essentiels de solidarité et d'humanité, venaient de tous les horizons, avec des motivations diverses, et n'appartenaient pas forcément à un mouvement ou un réseau organisé. Les recherches des élèves pourront porter sur les témoignages locaux recueillis ou lus. Il leur reviendra de présenter les formes d'actions prises par cette résistance et d'analyser les valeurs qui sous-tendent de tels actes.»

Depuis 2009, de nouvelles épreuves, dites de «travaux audiovisuels» marquent la prise en compte de nouvelles pratiques pédagogiques dans les classes, liées aux technologies d'aujourd'hui. Les lauréats récompensés pour la réalisation d'un travail exclusivement audiovisuel reçoivent le prix spécial du conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour la mémoire de la Résistance et de la Déportation.

2009

«Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi.

Ce thème peut être l'occasion de réfléchir, entre autres, sur le processus et les circonstances qui ont contribué à faire des enfants et des adolescents les victimes du système concentrationnaire nazi. Le sort de ces enfants et adolescents sera au cœur de l'étude et de la réflexion des candidats. On pourra prendre en compte l'évolution, dans l'après-guerre, du droit international et national dans le domaine de la protection de l'enfance.»

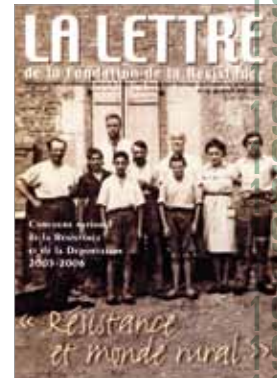
2010

«L'appel du 18 juin 1940 du général de GAULLE et son impact jusqu'en 1945. À partir des circonstances et du contenu de ce texte fondateur, les candidats étudieront la portée de l'appel du 18 juin, ainsi que les engagements qu'il a suscités en France, dans l'empire français et à l'étranger.»

2011

«La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy.»

Depuis 1993, la Fondation de la Résistance réalise un dossier pédagogique, largement diffusé en direction des établissements scolaires, afin d'aider les élèves préparant le Concours national de la Résistance et de la Déportation.



1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011

50
50
50
50
50



© Conseil général de la Haute-Garonne

Le 24 août 2003, Pierre LAIDET, ancien déporté, témoigne lors du voyage au camp de Mauthausen.

2 LE « GOÛT DE L'HISTOIRE »

Le Concours permet la rencontre entre des élèves et des acteurs d'une histoire toujours vivante.

LE CNRD ET L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES.

Antoine PROST, Professeur émérite à l'Université de Paris I.

Nous le mesurons mal aujourd'hui, mais le Concours national de la Résistance et de la Déportation a constitué une innovation pédagogique majeure. Ce fut l'une des raisons de son succès et il ne se serait sans doute pas durablement imposé s'il n'avait offert aux élèves et aux professeurs une occasion pleinement légitime de sortir de la routine répétitive des classes.

L'innovation était pourtant au départ relativement minime. L'organisation était calquée sur celle du concours général : une épreuve sur table, une dissertation en temps limité, qui se déroulait au même moment dans toute la France sur un sujet arrêté par le ministre et transmis sous enveloppe scellée aux inspecteurs d'académie. Mais le sujet ne correspondait pas directement aux programmes scolaires, et surtout le contexte était différent : que les copies soient destinées à être lues par des résistants, et non par des professeurs, changeait un peu la nature de l'exercice. Il n'en respectait pas moins les canons de la tradition scolaire.

Jean GAVARD, que je remercie de son témoignage et de ses indications chiffrées, estime que l'essoufflement du Concours ainsi conçu était inévitable. Il a non seulement survécu, mais prospéré, grâce à la réforme que Louis FRANÇOIS a imposée au jury. Cet inspecteur général d'histoire-géographie, venu du protestantisme, résistant et déporté, était un adepte du scoutisme dont il tenta d'importer les méthodes dans l'Éducation nationale. Il fut le fondateur des bourses Zeldidja, puis des clubs UNESCO et il introduisit dans les lycées l'instruction civique dont il voulait qu'elle ne fût pas un enseignement comme les autres. Le CNRD s'inscrit directement dans cette perspective éducative large qui cherche à sortir du carcan scolaire.

En 1979, malgré l'opposition des associations de résistants, Louis FRANÇOIS élargit le concours à des travaux collectifs. Les devoirs individuels sur table subsistent pour ceux qui les choisissent, mais ils peuvent être remplacés par des dossiers collectifs d'une forme différente : rapport d'enquête, montage photographique etc. Les résultats sont immédiats : la nouvelle formule séduit en 1979-80 9 000 collégiens sur 42 000 qui participent au concours. Elle prend progressivement un peu plus d'importance. Pour un nombre de participants qui oscille suivant les années et

les thèmes proposés entre 40 et 45 000 élèves, les dossiers collectifs sont actuellement de l'ordre du tiers. Il peut s'agir de travaux préparés ensemble par deux ou trois camarades. Mais souvent c'est l'œuvre de toute une classe et le professeur d'histoire a piloté le travail. Il arrive même qu'interviennent des professeurs d'autres disciplines, littérature ou philosophie. Le CNRD se trouve ainsi parfois l'occasion d'une interdisciplinarité souvent préconisée et rarement pratiquée.

En conférant une entière légitimité à des travaux collectifs, au point de leur permettre de remporter un prix, le CNRD a ouvert une brèche dans un ordre scolaire qui reconnaissait seulement l'évaluation individuelle et suspectait toute collaboration entre élèves de tricherie. Mais inversement, il a dû s'adapter à l'évolution pédagogique du second degré, et à celle des pratiques culturelles.

Une première transformation est intervenue en 1977, après que la généralisation des scolarités de premier cycle ait massivement augmenté l'effectif des collèves, devenus uniques, et donc accru le nombre de candidats éventuels : le Concours a été dédoublé en fonction du niveau des élèves et l'on a distingué un concours destiné aux élèves de troisième, et un concours pour les lycéens de toutes les classes. Il n'était pas juste, de toute façon, de mettre en compétition des élèves d'âge et de niveau scolaire si différents.

Une seconde évolution est beaucoup plus tardive. Elle est liée au recul général, dans les exercices pratiqués par les lycéens et collégiens, de la dissertation qui ne représente plus guère que 10% environ des copies de français au baccalauréat. Le travail sur document n'a cessé de prendre de l'importance, et les documents ont chassé des manuels les cours rédigés. Non sans un certain retard, le CNRD s'est adapté à cette évolution et, depuis 2003, les sujets proposés par les jurys départementaux et validés par les inspecteurs d'académie, comme auparavant, peuvent être soit une composition, soit une étude de documents « donnant lieu à des questions et à la rédaction d'un texte argumenté ».

La dernière évolution est plus récente encore : depuis 2009, les travaux collectifs peuvent être entièrement audiovisuels. Ce qui répond à l'explosion des nouveaux médias dans la culture adolescente, mais pose des problèmes inédits qui ne sont pas que

techniques. D'une part, l'évaluation de CD-Rom ou de DVD prend beaucoup plus de temps que la lecture d'un texte. D'autre part, apprécier l'origine et la qualité de documents souvent dénichés sur internet n'est pas simple. On peut se demander si les responsables du concours ne devront pas adopter des règles spécifiques pour cette classe de dossiers.

Un dernier point doit être évoqué : le lien du concours aux territoires. D'année en année, on constate en effet que les collégiens et lycéens mobilisés par le CNRD sont en nombre très inégal suivant

les académies. Certaines régions, notamment le Sud-Ouest, voient affluer les candidats alors qu'ils sont rares dans d'autres, toujours les mêmes, comme la région parisienne. L'intérêt pédagogique du concours n'est pourtant pas différent ici et là. C'est qu'avant de répondre à des logiques pédagogiques, le CNRD, organisé au niveau départemental, obéit à des logiques territoriales où le militantisme résistant compte beaucoup. L'évolution de ses modalités ne l'a pas coupé de ses origines. Militant il fut au départ ; militant il demeure pour une large part. ♦

UNE DES PREMIÈRES COPIES PRIMÉES EN 1961

Jean-Philippe GENET, élève en classe de philosophie au lycée Louis Le Grand à Paris.

Parmi les douze lauréats retenus récompensés par le jury national du « prix de la résistance » en 1961 figure Jean-Philippe GENET, alors élève au lycée Louis Le Grand à Paris. Aujourd'hui professeur d'histoire médiévale à l'UFR d'histoire de l'université Paris I, il est attaché au lien entre l'université et l'enseignement secondaire et préside la régionale d'Île-de-France de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG).

Issu d'une famille d'enseignant, son père Lucien GENET fut notamment inspecteur général d'histoire et géographie, Jean-Philippe GENET composa, suivant le sujet posé, une copie relatant un souvenir de la mémoire familiale de la Résistance. S'il ne garde aujourd'hui que peu de souvenirs du Concours proprement dit, il conserve d'autant mieux le souvenir du contenu de sa copie que celle-ci évoquait un épisode tragique de l'été 1944 dans le Gers, où se trouvait la maison de sa famille maternelle.

Rédigé dans une langue élégante, le devoir du lauréat rend compte à la fois de la narration historique comme forme prédominante d'exercice scolaire à cette époque, de l'importance de la mémoire personnelle et familiale des événements comme évocation de l'histoire de la résistance et enfin de la place essentielle de la répression comme élément constitutif de cette mémoire de la Résistance.

Quand on veut passer de la vallée de la Lauze¹, qui se trouve encore en Armagnac, à la vallée de la Gimone, où confinent Comminges et Limagne, on peut emprunter une petite route goudronnée, chose rare dans la région. Dès qu'on a passé la Lauze, une terrible côte vous mène au-dessus d'un espèce de trou. Là, un peu en contrebas, deux bornes blanches marquent l'entrée d'un vaste champ. A une centaine de mètres, se dresse un mur de lourdes pierres, surmonté d'une large tour. Sur le ciel, se profile la silhouette tordue d'un autocar rouillé. Tout en bas, la source de la Lère, affluent de la Gimone. Les parois qui ferment cet espèce de cirque sont très raides. Celle où se trouve le maquis est verte, mais un seul arbre s'y dresse. La colline du fond est complètement pelée : c'est là d'où vient la Lère. Enfin, celle qui fait face au monument est couverte de chênes et de châtaigniers. Un peu plus loin dans la vallée, un espèce de piton surmonté d'une ferme fortifiée, détourne la rivière de sa voie.

C'est ici qu'est venue s'achever l'odyssée d'un groupe de 80

maquisards. Ils venaient de la vallée du Gers, de Mirande et avaient traversé le département du Gers dans sa moitié. Là, à Meilhan, ils s'étaient arrêtés ; pendant la nuit, les Allemands, munis d'artillerie légère, s'étaient camouflés sur la colline d'en face. Le lendemain matin, il y eut deux ou trois coups de fusils : ainsi, les maquisards surent qu'ils étaient pris.

La résistance sur cette colline dénudée, était impossible. Ils furent tous fusillés. Deux, je crois, réussirent à s'échapper : l'un en grimant dans un arbre, l'autre en se jetant au fond d'une mare boueuse où il put respirer à l'aide d'un roseau.

Notre maison se trouve de l'autre côté de la Lauze, à quelques kilomètres au nord de Meilhan. Elle est entourée de trois ou quatre autres fermes, disséminées le long du chemin qui va de Moncorneil sur l'Arratz à la vallée de la Lauze. A cette époque, je n'étais pas né, et je ne peux donc avoir de souvenirs directs. Mais on m'a souvent raconté l'événement et je peux très bien m'imaginer ce qui s'était passé.

Les maquisards étaient arrivés, un soir. Ils étaient restés deux jours, et puis ils étaient repartis. Ils s'étaient logés tant bien que mal dans les dépendances. En outre, ils ne bougeaient pas de crainte de se laisser voir. En effet, en face de la maison, il y a un petit ruisseau, et là, une autre ferme, devant laquelle il y a une route. Là aussi, il y avait des maquisards. Le second soir, une Mercedes vert foncé grimpa jusque là, puis redescendit. De suite, les maquisards parlaient, abandonnant armes et bagages. Le lendemain matin, quand ma grand-mère ouvrit les volets, elle vit dans la ferme d'en face, juste sur le perron, un petit canon de campagne vert. Trois camions Henschel² étaient garés dans la cour. Puis, vers dix heures, on vit les soldats vêtus de vert sombre, descendre la paguère³ et remonter le soulan⁴. Ils arrivèrent peu après. Chez nous, les maquisards n'avaient presque rien laissé. Les soldats fouillèrent un peu, sans plus, puis demandèrent des oeufs. Après en avoir gobé une bonne douzaine, ils s'en allèrent.

Chez la voisine, l'affaire avait été plus grave. En effet, les maquisards avaient abandonné là une dizaine de fusils. Ils étaient au fond de la mare... Mais là aussi, les soldats allemands retournèrent quelques meubles, par acquit de conscience, puis demandèrent des oeufs. Vers quatre heures, l'on vit les trois camions Henschel et le petit canon descendre la côte, et tourner à droite vers Meilhan. Là, dans la nuit, ils rejoignirent et enveloppèrent les maquisards.

Il serait inexact de dire que les maquisards n'avaient rien laissé chez nous. Ils avaient laissé une petite glace, ronde, fêlée. Sur le dos se trouvait un dessin représentant une dame, avec une robe à crinoline et avec un de ces chapeaux qui couvrent les oreilles, du genre de ceux que l'on voit aux femmes de l'époque 1830. La femme portait un foulard rouge. Le fond est de teinte ivoire. C'était un des maquisards qui, avant de partir, l'avait laissée tomber dans le foin de l'étable.

Chaque fois que je vois cette glace, je ne peux m'empêcher de repenser à ces hommes et beaucoup plus profondément, beaucoup plus intimement que devant le froid monument de Meilhan. Ce n'est pas tellement à leur mort, à leur sacrifice, au sang que je pense. C'est beaucoup plus, à leur esprit, à ce qu'ils étaient quand ils étaient encore vivants. Par exemple, je me suis souvent demandé ce qu'était l'homme à la petite glace pour sac de dame, car c'est plus l'esprit qui animait ces hommes que j'aime évoquer que leur acte final.

D'abord leur résistance, avant toute autre chose, était une révolte : révolte contre ce qu'ils désapprouvaient, révolte qu'ils pouvaient extérioriser dans cette lutte. Beaucoup de Français désapprouvaient le fascisme. Mais beaucoup se sont contentés de maudire Hitler mentalement, de haïr des S.S. et ont continué leur petit train-train, en pestant un peu plus à cause des restrictions alimentaires et des alertes. Heureusement, certains ont eu le courage de leurs opinions : la Résistance s'est alors établie, aidée par l'Angleterre et les Français qui, depuis Londres, participaient à cette lutte. Tous les Résistants ont agi plus par volonté, par raisonnement, que par hargne ou par haine. Ça, c'était bon pour le civil qui se faisait pincer avec le kilo de beurre envoyé par le cousin de Pont-Audemer⁵. Le Résistant était mathématiquement engagé, de par son propre choix, dans cette lutte des forces du bien et du mal. Quel bien avait-il à défendre ?

La patrie d'abord. Oh, il est probable que l'homme à la glace n'avait pas été plus loin que le chef-lieu du département, Auch, de toute façon, pas plus loin que Toulouse. Mais il se sentait attaché à la France, sans avoir besoin d'y réfléchir. Il était Français, voilà tout et il luttait pour la France. Il ne luttait pas contre l'Allemagne, il luttait contre le nazisme. Vercors⁶ a bien senti le problème et a bien opéré la subtile distinction entre les deux choses.

Pour en revenir au maquisard, je me suis demandé ce qu'il en pensait ce soir-là, précisément.

J'ai toujours trouvé la question insoluble, parce que je connaissais l'issue de l'affaire. Lui, la devinait-il ? Je ne sais pas. Peut-être la soupçonnait-il, sans en connaître exactement l'échéance. Mais il pouvait toujours espérer, non seulement dans ses propres forces, mais aussi dans celles des autres résistants. Et cet espoir, parce qu'il dépassait sa simple personne à lui, était assez grand pour submerger tout le reste et lui rendre confiance. ♦

1 - L'action décrite se déroule dans la partie sud-est du département du Gers.

2 - **Henschel** : camions militaires de la marque Henschel, célèbre fabricant de matériel militaires (engins blindés, moteurs...) ayant participé à l'effort de guerre de l'Allemagne nazie.

3 - **Paguère** : versant nord en occitan, en général moins exposé au soleil.

4 - **Soulán** : versant sud en occitan, exposé au soleil.

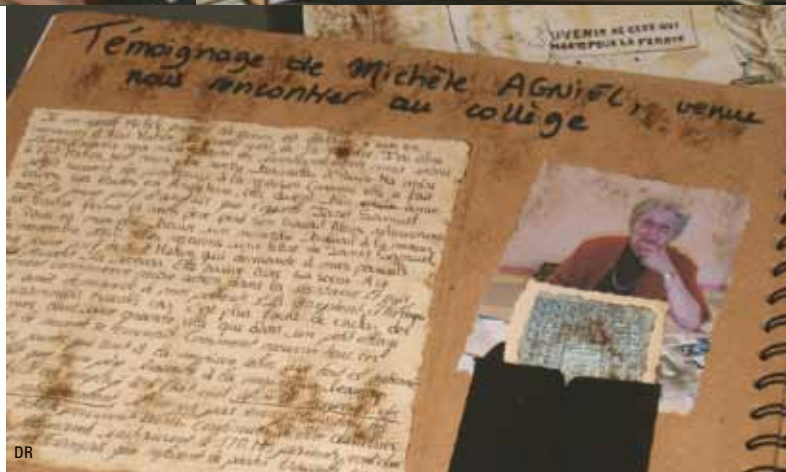
5 - **Pont-Audemer** : commune du département de l'Eure (Normandie), célèbre pour sa production laitière.

6 - **Jean BRULLER dit VERCORS (1902-1991)** : résistant et écrivain, auteur du récit *Le silence de la mer* et co-fondateur des éditions de Minuit, maison d'édition clandestine sous l'occupation.

TRAVAUX COLLECTIFS DU COLLÈGE HENRI BARBUSSE D'ALFORTVILLE

Plusieurs fois primés tant au niveau départemental que national, les travaux réalisés au cours des années par les élèves du collège Henri BARBUSSE à Alfortville (Val-de-Marne) constituent une source documentaire précieuse pour comprendre l'évolution de la mémoire scolaire de la Seconde Guerre mondiale et des pratiques pédagogiques mises en oeuvre sur un même thème. Si les archives de quelques établissements scolaires conservent les travaux réalisés, après examen par les jurys départementaux

ou le jury national, musées ou associations peuvent aussi en conserver des exemplaires. Certaines copies ont aussi été publiées par la presse associative ou par les comités d'organisation du Concours dans les brochures-palmarès diffusées après la remise des prix départementaux. À l'échelle locale, les travaux sont fréquemment mis en valeur dans les musées, bibliothèques et CDI ou les mairies. ♦



LUCIE AUBRAC « MILITANTE DE LA MÉMOIRE »

Décédée en 2007, Lucie AUBRAC fut saluée unanimement comme étant une personnalité phare de la résistance. Son ami Serge RAVANEL, compagnon de la Libération, lui rendit hommage en évoquant particulièrement la personnalité d'une « femme dotée d'une énergie et d'une audace hors du commun, capable de soulever des montagnes. [...] Un esprit très indépendant. Elle était persévérante et était douée d'un esprit d'initiative formidable. »¹

La résistante et son parcours sont bien connus depuis sa participation active à la création et à l'animation du mouvement Libération-Sud, sa participation à l'évasion de son mari Raymond en 1943, son départ mouvementé vers Londres. Elle y arrive précédée d'une notoriété déjà grande, qui lui vaut d'intervenir à plusieurs reprises sur les ondes de la BBC et d'être la première femme désignée pour siéger à l'Assemblée consultative provisoire. Devenue alors une figure incarnant la résistance des femmes, elle est même l'héroïne d'une bande dessinée anglo-saxonne *Lucie to the rescue* publiée au printemps 1946.

Cette action résistante marqua durablement sa vie. Comme le rappelait, en 2007, un enseignant du lycée Édouard HERRIOT à Lyon, où elle avait enseigné de 1941 à 1943, elle souhaitait lors de ses interventions devant un public scolaire être présentée comme une simple résistante. Le mot renvoyait pour elle non seulement à son activité passée, mais aussi à son attachement viscéral aux valeurs républicaines qu'elle faisait s'incarner au quotidien par ses actes. Le Concours national de la Résistance et de la Déportation lui a permis de manifester son intérêt pour une histoire vivante, liée dans son esprit à des références civiques essentielles et transmises par des méthodes innovantes.

Cet engagement est lié sans doute chez Lucie AUBRAC à sa propre expérience d'enseignante.

Enseigner et résister

Reçue à l'École normale d'institutrices, bachelière, étudiante à la Sorbonne puis enfin agrégée d'histoire à 26 ans en 1938, sa courte carrière la mène alors successivement à Strasbourg puis à Lyon en 1941. Suspendue en 1943, elle reprend ses activités pro-

Fidèle au mouvement Libération-Sud qu'elle a animé, elle en devient en 1948 la liquidatrice nationale, chargée notamment d'établir l'appartenance à l'organisation de résistance. Elle siège sans discontinuer jusqu'aux années 2000 à la commission nationale des Combattants Volontaires de la Résistance.

Parallèlement, bien que plus épisodiquement, elle participe aux travaux du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale envisageant, sans concrétiser ce projet, d'écrire une histoire de Libération-Sud. Dès 1945, la période récente lui a inspiré pourtant la rédaction « à chaud » d'un court volume publié en 1945, brève synthèse consacrée à *La Résistance. Naissance et organisation*², dont l'écho fut cependant limité.

Ce n'est que plus tard, et grâce aux témoignages donnés lors d'entretiens publiés, que son parcours et celui de son époux, mais aussi l'histoire de ses camarades résistants, touchèrent un plus large public. Sa notoriété croissante, favorisée par sa capacité à intervenir dans les médias et le succès de son livre *Ils partiront dans l'ivresse*², la mettent sur le devant de la scène publique.

Témoigner

Elle en fait profiter le CNRD, participant aux travaux de son jury national, correctrice de nombreuses copies des élèves participants, intervenant devant un auditoire toujours tenu en haleine



© L'éveil de la Haute Loire.

Elle souhaitait lors de ses interventions devant un public scolaire être présentée comme une simple « résistante »...

fessionnelles après sa réintégration obtenue en 1946 et elle exerce successivement, après une période de disponibilité, dans différents lycées parisiens puis à celui d'Enghien, et enfin, du fait de la carrière internationale de son mari, à Rabat et à Rome. Dans ses différents postes, elle souhaite entretenir avec ses élèves des relations « vivantes et personnelles », peu encline à se satisfaire d'un enseignement purement magistral et soumis à des règles administratives qui lui pesaient. Son goût prononcé pour une façon différente d'enseigner est salué inégalement par les différentes autorités tout au long de sa carrière.

sur le thème annuel, mais ayant surtout à cœur d'en actualiser le message.

Ainsi, en 2002-2003 elle effectue plus d'une cinquantaine de déplacements dans toute la France, s'exprimant devant des milliers d'élèves et d'enseignants qu'elle marque durablement. Ne refusant aucune demande, du plus modeste établissement scolaire à ceux considérés comme plus prestigieux, tout en prenant la parole comme lors de la présentation du thème à la Sorbonne en 2004 sur les Français libres, elle fait ainsi bénéficier un public très nombreux et très divers de ses interventions passionnées.

Son attachement au Concours se manifeste par la création avec son mari d'un prix spécial grâce au versement en 2001 à la Fondation de la Résistance de l'intégralité des dommages et intérêts perçus à l'issue d'un procès, afin de permettre la remise d'un prix aux lauréats, lycéens et collégiens, concourant dans la catégorie des devoirs individuels.

L'empreinte marquante de son souvenir se révèle à son décès en 2007 lors de cérémonies en son honneur organisées spontanément dans certains établissements par les enseignants. De nombreux établissements, surtout des collèges de l'enseignement secondaire,

lui rendent hommage en portant son nom de Béziers à Tourcoing, de Morvillars dans le Territoire de Belfort à Vertou en Loire-Atlantique. L'université de Lyon 2 a inauguré en janvier 2008 en présence de Raymond AUBRAC l'amphithéâtre Lucie AUBRAC. Cette forte personnalité a profondément marqué l'histoire du CNRD. ♦

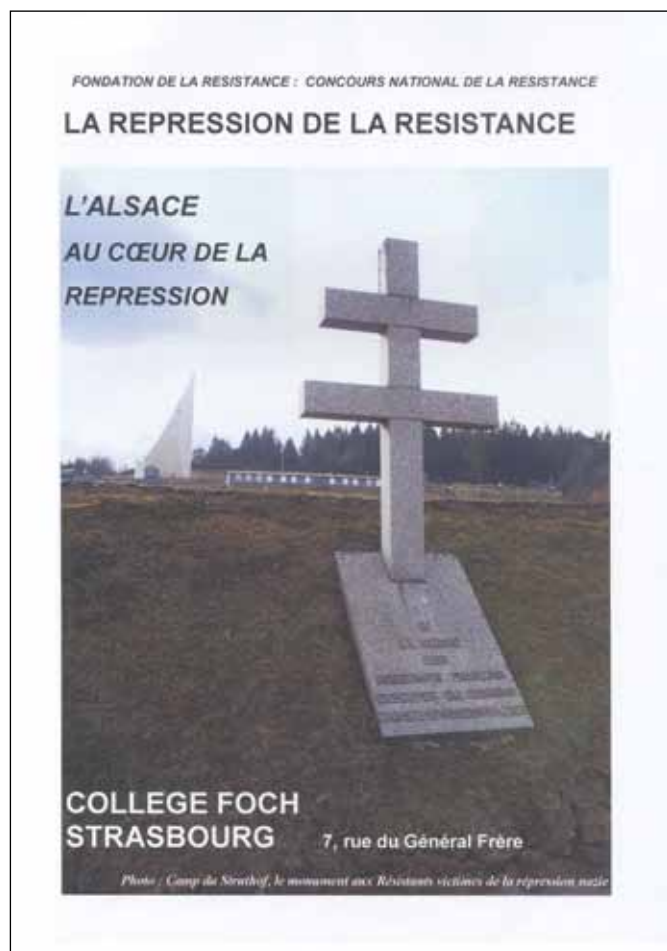
1 - in *La Lettre de Fondation de la Résistance* n° 49 de juin 2007.
2 - Paris, éd. Robert, 1945.

Les références à la vie de Lucie AUBRAC sont extraites de la biographie rédigée par Laurent DOUZOU et publiée chez Perrin en 2009.

LES TRAVAUX COLLECTIFS, SOURCE DE CRÉATION INÉPUISABLE POUR LES CANDIDATS.

Initiées à titre expérimental dès 1979 pour les candidats de collège, les catégories « devoirs collectifs » attirent chaque année de nombreux élèves. Favorisant les méthodes actives, ces catégories permettent aux élèves d'entreprendre des enquêtes de terrain (travail en centres d'archives, collecte de témoignages, analyse de lieux de mémoire...) tout en leur offrant une grande liberté de création artistique.

Voici quelques exemples de ces réalisations primées lors de l'édition du CNRD 2010-2011 dont le thème était : « La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy »



« La répression de la Résistance : l'Alsace au cœur de la répression ». Dossier collectif des élèves de troisième du collège Foch de Strasbourg (Bas-Rhin).

Ce dossier, réalisé par 29 élèves de troisième, aborde des approches variées du thème. Il s'ouvre sur une courte fiction dans laquelle un ancien résistant alsacien devenu historien raconte à ses petits-enfants les événements commémorés par les monuments érigés à proximité du collège. Puis, le travail se centre sur les formes et lieux de répression en Alsace ainsi que sur l'itinéraire de trois victimes de la répression dont les profils et formes d'actions résistantes sont complémentaires. Enfin, les élèves présentent les témoignages de résistants et déportés venus à leur rencontre.



« La Vienne et ses résistants fusillés durant la Seconde guerre mondiale ». Travail audiovisuel des élèves de troisième du lycée Marcelin Berthelot de Châtellerault (Vienne). Ce film très bien réalisé décrit la répression subie par les résistants dans la Vienne à partir de témoignages entrecoupés par des images d'archives. Les témoins se trouvent le plus souvent sur des lieux de commémoration, ce qui permet notamment aux élèves de rendre un hommage appuyé à de jeunes combattants de l'ombre fusillés dans leur département.

LE « GOÛT DE L'HISTOIRE » ET LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE AVEC LE CNRD.

Témoignage de Guillaume AGULLO, ancien lauréat du CNRD.

Mes premiers souvenirs relatifs au Concours de la Résistance et de la Déportation remontent à quelques années en arrière, lors de ma troisième au collège Bellevue de Toulouse. C'était en 1987, et ma professeure d'Histoire, Madame ALAUZET, nous avait alors parlé en début d'année d'une épreuve qui s'organisait autour de la Résistance et de sa mémoire. Progressivement, au cours du trimestre, les allusions ont été de plus en plus fréquentes, et l'idée de ce concours a commencé à germer.

Et puis, un matin, nous avons vu arriver dans notre classe trois « héros », trois résistants qui venaient nous rencontrer. Je me souviens alors de notre excitation à l'idée de les rencontrer, et de nos questions simples et naïves souvent dictées par les images des films : « Combien d'Allemands vous avez tué ? Est-ce que vous avez fait sauter un pont ? », etc. Face à notre enthousiasme, ils nous ont répondu simplement, et avec beaucoup d'émotion, loin de l'image héroïque que nous avions en tête. Et si un mythe s'est alors un peu brisé, en tout cas une découverte s'est imposée à moi, celle de la nécessité de comprendre cette période, dans tout ce qu'elle avait d'essentiel y compris pour mon quotidien de jeune collégien. C'est d'ailleurs ce qui m'a fait me rapprocher de mon grand-père, lui-même ancien résistant mais dont je ne savais rien.

J'ai été lauréat du concours pour la Haute-Garonne en 1987 (puis en lycée en 1990), et j'ai eu alors la chance de participer avec quinze autres lauréats, à un voyage de mémoire en Autriche, pour découvrir le camp de concentration de Mauthausen et certains de ses *kommandos* annexes.

Tous les ans en effet, le Conseil général de la Haute-Garonne, comme d'autres collectivités en France, organise un voyage du souvenir, afin que des jeunes puissent découvrir ces lieux de mémoire en compagnie de résistants et de déportés.

La transmission s'en trouve radicalement changée : se trouver dans les lieux mêmes de la souffrance des témoins qui nous la livrent est une expérience très forte, et bouleversante. Mais cela fait aussi partie des moments qui font grandir et qui font prendre conscience du monde qui nous entoure.

Cela n'est un paradoxe qu'en apparence : le Concours de la Résistance et de la Déportation, et ces voyages de mémoire, sont en réalité des moyens et des outils qui permettent de préparer l'avenir. Pour ma part, je revendique fortement d'être de ces « générations de vigilance », dépositaires parmi d'autres du message commun transmis par les résistants et les déportés : notre liberté est un bien commun, sûrement le plus précieux, mais qui reste d'une grande

fragilité. Ces voyages, ces temps de mémoire, ont au moins autant à voir avec la transmission de l'histoire, qu'avec l'éducation à la citoyenneté des jeunes auxquels ils s'adressent.

Je sais pour ma part à quel point le concours de la Résistance de 1987 (le thème portait sur la presse clandestine...), et surtout le voyage de mémoire qui a suivi, m'ont changé. Ils ont en grande partie déterminé mon parcours d'étudiant (ce fut l'histoire, naturellement), puis professionnel, puisque je suis aujourd'hui responsable du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation à Toulouse.

Je suis ainsi devenu progressivement un relais du message des résistants et des déportés, en m'inscrivant dans cette « famille de mémoire » dans laquelle je me reconnais. Et c'est ainsi que j'accompagne et encadre à mon tour les nouveaux lauréats du Concours pour la Haute-Garonne. Ces voyages se poursuivent en effet, et chaque année des résistants déportés (ils sont ici encore deux à pouvoir le faire), puisent dans leur courage pour revenir sur ces lieux, et les affronter, afin de transmettre.

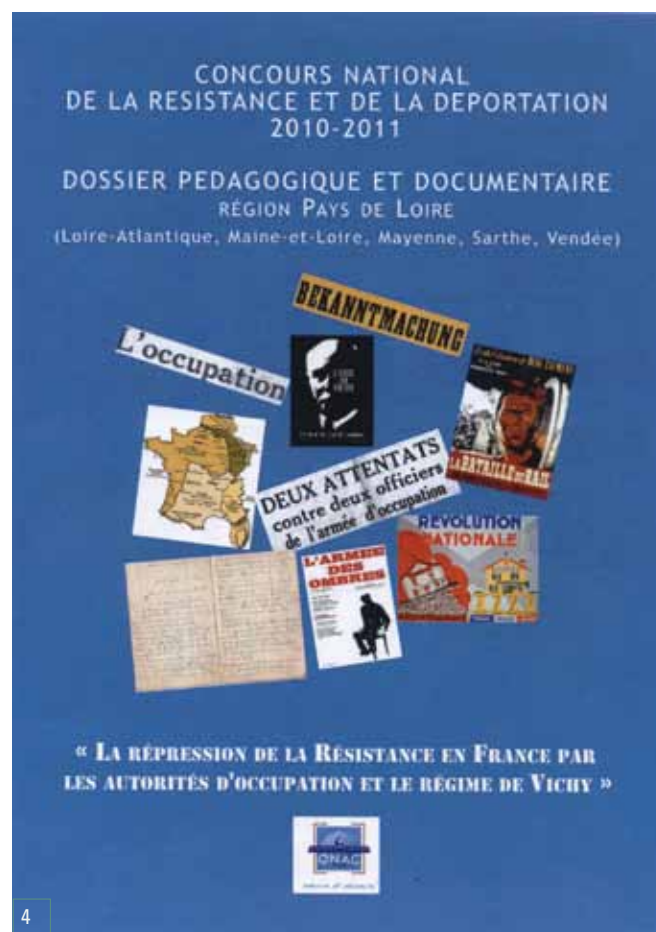
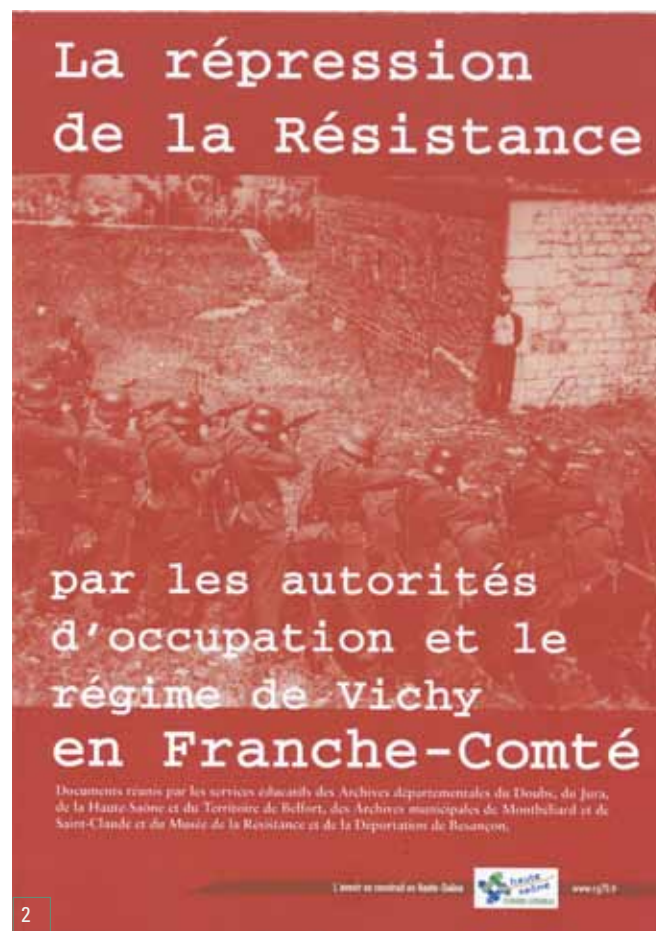
Le voyage change tous les ans d'itinéraire pour aller dans les différents camps nazis. Il en est un qui résonne toujours autrement en moi, c'est celui de Mauthausen, dont je suis membre de l'Amicale. C'est le premier dans lequel je suis rentré, à 14 ans. C'est là que j'ai perdu beaucoup de mes illusions, et où j'ai senti combien l'Homme pouvait être mauvais. Mais c'est aussi l'endroit où j'ai compris, grâce aux déportés, le sens profond de mots tels que Fraternité, Solidarité, Tolérance.

C'est cet héritage-là, acquis au prix de tant de souffrances, et transmis inlassablement par les résistants et les déportés, que nous devons défendre aujourd'hui. La raison même de l'existence du Concours de la Résistance et de la Déportation est là, car donner aux nouvelles générations les moyens de comprendre le passé, c'est leur permettre de construire un avenir. ♦



Le 22 août 2007, Guy MARTY de retour au *kommando* d'Ellrich, encadré et soutenu par les jeunes lauréats.

© Conseil général de la Haute-Garonne



3 UN CONCOURS ACTUEL

Aujourd'hui le Concours fonctionne grâce aux enseignants et au soutien de multiples partenaires.

LE SOUTIEN AU TRAVAIL DES ÉLÈVES PAR LES FONDATIONS, LES ASSOCIATIONS, LES MUSÉES ET LES CENTRES D'ARCHIVES

Chaque année, grâce au soutien du ministère de la Défense et du ministère de l'Éducation nationale, une brochure pédagogique est éditée par la Fondation porteuse du thème annuel.

Cette brochure est diffusée largement en direction des établissements scolaires, auprès des associations, et téléchargeable sur les sites des Fondations de mémoire.

Dans la quasi-totalité des régions et départements, à l'initiative d'associations, de musées, d'institutions, des services d'archives notamment, des dossiers documentaires sont édités et des présentations du thème, associant témoins et historiens, sont faites en direction du public scolaire ou des enseignants.

Plusieurs musées accompagnent avec une exposition spécifique le thème du CNRD.

Les collectivités territoriales et les services départementaux de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) soutiennent et contribuent fortement au succès de ces initiatives.

Les Fondations et associations partenaires de longue date du CNRD contribuent comme par le passé, en fonction de leur sensibilité propre, à fournir documents et conseils, sur leurs sites internet ou dans leurs revues.

Autant de partenaires qui contribuent tant à l'échelle nationale que locale à l'animation et au développement du CNRD cinquante ans après sa création. ♦

En 2010-2011, dans de nombreuses régions et départements, à l'initiative d'associations, de musées, d'institutions, des services d'archives notamment, des dossiers documentaires ont été édités pour aider à la préparation du thème du CNRD : « La répression de la Résistance en France ». Voici quelques exemples reflétant la diversité des sources documentaires ainsi offerte aux candidats. Beaucoup de ces brochures présentent des éléments de réflexion locaux, en liaison avec le thème national.



- 1 - Depuis plusieurs années, le musée de la Résistance nationale (MRN), présente à Champigny (Val-de-Marne) une exposition temporaire et édite un dossier pédagogique consacré au thème du CNRD. Un ensemble documentaire en ligne est accessible depuis les sites internet du MRN et du Centre Régional de Documentation Pédagogique de Créteil.
- 2 - Recueil de documents commentés par les services éducatifs des Archives départementales du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du territoire de Belfort, des Archives municipales de Montbéliard et de Saint-Claude et du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.
- 3 - Dossier documentaire proposé par les archives départementales de l'Hérault en coopération avec le service éducatif du Centre régional de la Résistance et de la Déportation (CRHRD) à Castelnau-le-Lez.
- 4 - Dans la région des Pays de la Loire, l'ONAC a publié un dossier pédagogique à partir des centres de ressources au sein de chaque département de la région où les enseignants, les élèves ainsi que le public peuvent trouver des documents.
- 5 - Brochure préparatoire de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan (ARORM)
- 6 - À Toulouse, le musée départemental de la Résistance et de la Déportation, soutenu par le Conseil général de la Haute-Garonne, réalise traditionnellement un document de préparation au CNRD.



Photos Marc Finelin.

Mardi 18 décembre 2007, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, cinq témoins et deux historiens présentent le thème 2007-2008 : « L'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la Seconde Guerre mondiale : une forme de résistance » devant plus d'une vingtaine de classes des lycées et collèges de Paris et de la région parisienne participant au Concours national de la Résistance et de la Déportation.

À la tribune : M^{me} Joëlle DUSSEAU, inspectrice générale d'Histoire-Géographie, présidait et animait cet après midi pédagogique, entourée de M^{mes} Rachel JAEGLE, Odile de VASSELLOT, Frida WATTENBERG et de MM. Angilbert de FRANSSU et Jean-Raphaël HIRSCH, témoins et acteurs de cette forme de Résistance ainsi que des professeurs Laurent DOUZOU et Philippe JOUTARD.

QUELQUES EXEMPLES DE RENCONTRES TÉMOINS-ÉLÈVES INITIÉES PAR MÉMOIRE ET ESPOIRS DE LA RÉSISTANCE ET LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

Chaque année, depuis quinze ans, sous le parrainage des Fondations représentées au jury national du Concours national de la Résistance et de la Déportation mais également de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG), l'association Mémoire et Espoirs de la Résistance (MER) et l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD) organisent à Paris une séance de présentation du thème du Concours destinée aux élèves des classes de collèges et lycées.

Lors des débats très riches, témoins et historiens dialoguent et répondent aux questions posées par une assistance toujours nombreuse de collégiens et lycéens qui montrent, à cette occasion, la pertinence de leurs interrogations sur l'engagement des résistants et des déportés.

En région, de nombreux délégués de MER participent également à la promotion du Concours national de la Résistance et de la Déportation grâce à des réunions analogues qui se sont tenues notamment dans les départements des Bouches-du-Rhône, de la Côte-d'Or, du Morbihan, de la Sarthe.

De son côté, dans le Val-de-Marne, le Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne, en partenariat avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Créteil (qui assure l'animation de la rencontre et la mise en ligne d'extraits vidéo) et avec le soutien matériel du Conseil général organise chaque année une réunion de présentation du thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation à destination des élèves du département. ♦

Le 25 novembre 2009, à Créteil, rencontre autour du thème du CNRD « L'appel du 18 juin 1940 du général de GAULLE et son impact jusqu'en 1945 ».

À la tribune : Stéphane HESSEL, Yves GUÉNA, Éric BROSSARD, Raymond AUBRAC, Jean-Louis CRÉ-MIEUX-BRILHAC, Christian FAVIER, François-René CRISTIANI-FASSIN.



© Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne.



Jacqueline FLEURY

L'importance des rencontres témoins-élèves dans le cadre du CNRD.

• Quel a été votre parcours pendant la Seconde Guerre mondiale ?

Je suis entrée en 1941 dans le mouvement Défense de la France et dans le réseau Mithridate alors que j'étais encore étudiante. Arrêtés en février 1944, internés à Fresnes mes parents et moi-même avons été déportés. Ma mère et moi sommes allées à Ravensbrück puis dans trois *kommandos* de femmes dépendant de Buchenwald où nous avons été forcées de travailler pour l'industrie de guerre. Contraintes à « une marche de la mort » le 13 avril 1945 jusqu'en Tchécoslovaquie où le 9 mai nous avons vu l'arrivée des soldats de l'Armée Rouge, nous avons regagné la France le 30 mai 1945.

À mon retour, je me suis impliquée dans les associations issues de la Résistance et de la Déportation, notamment au sein de l'Association nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance (ADIR) créée en 1944 et du réseau du Souvenir. J'ai d'ailleurs succédé à mon amie Geneviève de GAULLE à la présidence de l'ADIR, avant sa dissolution en 2006.

• Pourquoi témoigner ?

Dès le retour, le premier but des résistantes déportées a été l'entraide puis progressivement elles ont estimé qu'il était nécessaire de témoigner individuellement et collectivement, ceci par devoir envers leurs compagnes disparues. Il fallait témoigner de ce qu'elles avaient été, de leurs indicibles souffrances. Et pour moi, le souvenir de mes parents était essentiel. Nous devons être les garants de ce qui s'était passé.

• Quel rôle joue pour vous le Concours national de la Résistance et de la Déportation ?

Le Concours a joué et joue un rôle essentiel, non seulement dans la transmission de notre expérience mais aussi pour la réflexion des jeunes sur une partie importante de notre Histoire et sur les valeurs que nous avons défendues. J'ai eu la chance de participer au développement du Concours dès ses débuts. Dès les années 1960, dans mon département des Yvelines, et jusqu'à aujourd'hui, je me suis exprimée devant les élèves avec le soutien des inspecteurs d'académie successifs, organisant aussi des expositions, des semaines contre l'oubli dans certains établissements scolaires et des voyages-pèlerinages. Les associations ont joué un rôle dans l'organisation du Concours et la remise des prix en offrant livres, récompenses, financement des voyages aux lauréats. En 1982, le concours s'est « officialisé », avec l'implication plus forte de l'Éducation nationale et des associations concernées. J'ai alors représenté l'ADIR au sein du jury national dont je suis toujours un membre assidu.

• Qu'est ce qui vous a particulièrement marqué dans ces contacts avec les jeunes ?

Je voudrais insister sur les liens très forts que nous avons noués lors de ces voyages organisés jusqu'en 2002 pour les lauréats de mon département. Tout d'abord, pendant des années à Mauthausen, puis au camp du Struthof et au musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, où nous accueillait Denise LORACH sa créatrice, et qui a d'ailleurs recueilli beaucoup d'archives versées par notre association. Ces contacts avec les jeunes durant quelques jours avaient une grande importance. Ils leur permettaient de voir qu'en dépit de notre expérience passée nous étions des êtres qui pouvions vivre normalement.

LE REGARD DE GERMAINE TILLION SUR LE CONCOURS

Déjà en 1974, l'ethnologue Germaine TILLION, résistante déportée, secrétaire général de l'ADIR, rappelle, dans un article consacré à la préparation du CNRD dans le Maine-et-Loire, l'importance des relations intergénérationnelles nouées à l'occasion de la préparation de ce Concours.

« [...] Maintenir le souvenir d'une période dramatique, où la survie de tout ce qui nous est cher fut remise en question, ne pas oublier les grands sacrifices que cette survie a coûtés, tel était le projet du Prix de la Résistance. L'expérience d'Angers nous montre qu'on peut aller au-delà de cette ambition et que, grâce à des rencontres organisées, réfléchies, entre deux générations, il est possible de renouveler la pédagogie en donnant vie à une « réflexion » du passé ; cette réflexion (qui fut de tout temps l'aliment intellectuel de chaque génération

montante) a brusquement perdu, de nos jours seulement, ses contacts avec le présent, et cette rupture, qui constitue un des grands faits de notre époque, contribue au désarroi contemporain. Les interrogations libres de témoins – dont la bonne foi et l'information sont sous le contrôle d'un groupe cohérent – passionnent les jeunes, en dépoussiérant l'histoire. » ♦

Extrait de l'article de G. TILLION « Le Prix de la Résistance à Angers » in *Voix et Visages*. Bulletin bimestriel de l'ADIR n° 145, novembre-décembre 1974, p. 2.



Jacques VICO

Le CNRD, un outil de transmission d'une mémoire active !

• Quel a été votre parcours durant la guerre ?

Né en 1923 dans le Calvados, refusant la défaite je deviens, en juillet 1940, membre du groupe Robert créé à Granville par Robert GUESDON. En octobre 1941, ce groupe étant démantelé par les Allemands, je décide alors de suivre une formation militaire et me rends en zone Sud pour m'engager dans l'Armée d'Armistice. En novembre 1942, après l'invasion de la zone Sud, je reviens à Caen où bientôt j'effectue des missions de liaison et de renseignements pour le CDLR puis pour l'OCM. Au début de 1943, je suis chargé d'aménager un dépôt d'armes dans la ferme de mes parents, à l'Abbaye d'Ardenne, près de Caen, tout en participant à l'instruction des chefs de groupe sur l'utilisation des matériels, explosifs et armement parachutés. Mon père, maire de la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, combattant de la Grande guerre, appartient à l'OCM. Il est arrêté le 16 décembre 1943 puis déporté à Mauthausen.

Dans la nuit qui suit son arrestation, avec l'aide de mon frère Jean-Marie et de 6 camarades, nous déménageons à dos d'homme, chez des résistants de Caen, près d'une tonne d'armes encore stockée à Ardenne. Une fois l'opération terminée, au petit matin, avec mon frère nous prenons le train pour nous réfugier à Bayeux. Recherché par la *Gestapo*, je change d'identité et bascule dans la clandestinité. J'erre de cache en cache, dans la Sarthe et en Eure-et-Loir. Ma sœur aînée, Jacqueline, membre du réseau Arc-en-ciel, recherchée elle aussi, quitte Caen et rejoint le réseau Brutus à Paris tandis que mon frère aîné Francis, réfractaire au STO plonge dans la clandestinité. Ma mère est arrêtée par la *Gestapo*, le 23 décembre 1943 et restera internée à Caen, pendant plusieurs mois. Le 6 juin, j'apprends la nouvelle du Débarquement. Sans attendre je me mets en route et je retrouve mon frère Jean-Marie, nous participons aux combats de la Libération au sein de la compagnie FFI SCAMARONI. Le 8 août 1944, j'intègre le bataillon de renfort de la 2^e DB, puis le 1^{er} Régiment de marche de Spahis marocains qui participera à la bataille de Normandie et le 19 août 1944 à la fermeture de la Poche de Falaise. Puis, le 25 août, j'entre à Paris. Je participe ensuite aux campagnes des Vosges, d'Alsace et d'Allemagne.

• **Président de l'UDCVR du Calvados et vice-président d'honneur de la Fondation de la Résistance, vous êtes un passeur de mémoire intarissable sur la résistance normande et la bataille de Normandie. Que représente pour vous le CNRD ? Comment expliquez-vous son succès auprès des jeunes ?**

Pour moi, le CNRD est le meilleur support de transmission d'une mémoire active, d'une mémoire vivante à destination des jeunes, de ce que fut l'Histoire de la Résistance. Ce concours unique en son genre s'appuie ainsi sur les témoignages des acteurs de cette période qui rappellent notamment l'origine de leur engagement et les valeurs qui les sous-tendaient : le refus de la défaite, le refus de l'occupation, le refus de la collaboration et la volonté d'agir en obéissant aux exigences de sa conscience afin que la France retrouve son indépendance et la démocratie. Ce concours amène également les candidats à réfléchir sur le monde d'aujourd'hui en leur faisant comprendre qu'ils appartiendront, bientôt, à une communauté civique dans laquelle ils auront un rôle actif à jouer. Les jeunes comprennent tout ce que la Résistance a apporté à la société actuelle. Après avoir écouté les témoignages des résistants, ils s'interrogent sur ce qu'ils auraient pu faire mais aussi et surtout sur la façon dont ils peuvent agir aujourd'hui pour bâtir la société de demain. Ils transposent les valeurs de la Résistance dans le monde d'aujourd'hui. C'est un formidable outil qui contribue à l'éducation civique des jeunes, loin des formes d'expression scolaires traditionnelles.

• **Chaque année, vous préparez notamment en partenariat avec le Mémorial de Caen, de nombreux candidats. Comment est né ce partenariat ?**

En 1989, j'ai commencé à travailler avec le Mémorial de Caen qui, à l'époque se dénommait le Musée mémorial de la bataille de Normandie-Musée pour la Paix. Je faisais alors partie du Conseil d'administration, qui comptait deux administrateurs issus de la Résistance, et je participais donc au projet d'élaboration muséographique. Tout de suite nous avons cherché à associer cette nouvelle structure à la préparation du CNRD. Avec l'UDCVR du Calvados, nous avons constitué un comité d'organisation et d'animation du CNRD regroupant des résistants et des déportés et avec l'appui du Mémorial de Caen, qui mettait à notre disposition des locaux et des moyens techniques, nous avons organisé, dès 1990, des forums d'une journée sur le thème du Concours. La matinée, les élèves étaient répartis en environ 25 groupes de 10 qui allaient d'atelier pédagogique en atelier pédagogique où, à chaque fois, ils pouvaient dialoguer avec un ou deux témoins. L'après-midi, les élèves assistaient à une conférence-discussion à laquelle ont participé d'année en année Lucie AUBRAC, Robert MARCAULT, déporté à Auschwitz à l'âge de 12 ans, Violette JACQUET, membre de l'orchestre d'Auschwitz, Jacqueline PÉRY d'ALINCOURT, du secrétariat de Jean MOULIN, Yvette LUNDY, résistante-déportée de la Marne, Bob SHEPPARD, officier britannique du SOE... En 1993, nous avons organisé, sur le même principe, un forum à Vire, qui a réuni 440 élèves, à Lisieux, avec 220 élèves présents et à Caen où nous avons reçu 800 personnes dans l'amphithéâtre principal de l'Université. Maintenant, compte tenu du nombre de plus en plus limité de témoins, nous nous sommes orientés vers la solution d'intervention dans les collèges et lycées du Calvados et parfois d'autres départements plus éloignés.

Bruno BENOÎT,
Président de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie, (APHG)
professeur à l'Institut d'études politiques de Lyon.

Le rôle de l'APHG dans l'organisation du CNRD.

Fondée en 1910, l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie a été depuis 1961, un acteur essentiel du CNRD. Rappelons qu'en 1964, alors que le Concours est relancé après les premières années balbutiantes, Jean-Marie d'HOOP, secrétaire général de la Société des Professeurs d'Histoire et de Géographie (devenue APHG), siège au jury national présidé par Louis FRANÇOIS. Cet intérêt ne s'est depuis lors jamais démenti.

Notre association est présente comme partenaire du Concours au niveau national et départemental à côté de beaucoup d'autres représentants d'associations, de Fondations et de musées ; c'est bien le rôle des enseignants d'histoire et géographie qui est reconnu. Cela ne signifie pas pour nous que seuls les professeurs d'histoire et géographie ont « droit de cité » dans le concours. Ce n'est d'ailleurs pas le cas et nombreux sont les collègues d'autres disciplines (lettres, langues vivantes, philosophie, arts plastiques...) qui s'y investissent, avec le soutien et l'action irremplaçable de nos collègues documentalistes des CDI. Nous souhaitons que cette participation s'élargisse et qu'ainsi le Concours soit aussi un élément du travail en commun entre enseignants au sein des établissements.

La revue *Historiens et Géographes*, largement diffusée chez les professeurs d'histoire et géographie publie des articles sur le thème choisi — auquel l'APHG est associée — et le palmarès des lauréats nationaux. D'autre part, l'APHG organise avec l'Inspection générale d'Histoire et de Géographie tous les ans aux « Rendez vous de l'Histoire » à Blois une table ronde sur le thème du Concours.

Aujourd'hui, la disparition progressive des témoins et acteurs de cette époque peut susciter des interrogations pour l'avenir du CNRD. Notre Association centenaire, mais toujours jeune, est capable de répondre à de nouveaux défis. Il serait en effet pour nous paradoxal d'en tirer argument pour favoriser inconsciemment sa mise en sommeil. Le Concours existe, il fonctionne bien dans maints départements, développons-le, là où, pour diverses raisons, il marque le pas ou fléchit.

Il permet dans de nombreux établissements un véritable exercice d'histoire et d'éducation civique, qui contribue à donner à des générations entières d'élèves le goût de l'histoire, non pas une histoire aseptisée mais une histoire vivante au sens où l'entendait Marc BLOCH, membre de la Société des Professeurs d'Histoire et de Géographie, historien, résistant et fusillé en 1944.

Ce concours fait mesurer concrètement aux élèves qui le préparent ce que représentent les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, pour lesquelles se sont sacrifiés de nombreux résistants. Il permet de montrer à chaque collégien et lycéen en quoi cet engagement a été fondateur, au même titre

que la Révolution française comme l'a souligné notre collègue universitaire Jean-Marie GUILLON.

C'est enfin, il faut le souligner, un élément constitutif de l'histoire et de la mémoire de la Résistance et de la Déportation, qui est au programme des classes de premières L, ES, S et de terminales L et ES.

Pour répondre à la question de la rencontre élèves-témoins, rappelons que de nombreux témoignages sont enregistrés, publiés. Ces ressources considérables, sans doute faudrait-il les valoriser davantage, et d'abord les identifier et les répertorier là où elles sont conservées. Leur usage nécessite d'autres formes d'étude et de prise en compte de cette somme considérable de documents historiques jusqu'alors pas assez utilisés.

Les lieux de mémoire, les traces de la Résistance et de la Déportation sont nombreux dans nos régions, préservés dans la mesure de leurs moyens par les pouvoirs publics avec souvent le rôle majeur d'associations. Cela permet d'effectuer avec les élèves des travaux sur le terrain, dans les archives, dans les sites où l'émotion engendrée par les drames et tragédies est encore palpable, du Mont-Valérien au village d'Oradour ou à Drancy, des fossés de la forteresse d'Arras à la prison de Montluc, du camp du Struthof à celui de Rivesaltes, du Vercors aux Glières, et tant d'autres qu'il faudrait citer !

Il est important de rappeler que le CNRD n'existerait pas sans l'investissement bénévole des professeurs, le plus souvent encouragé et soutenu par l'administration, mais pas toujours. Ils sont confrontés aux modifications en œuvre, que l'on nous permettra de trouver dangereuses pour l'éducation des générations futures. Nous pensons ici évidemment à la mesure regrettable de suppression de l'enseignement obligatoire de l'histoire et géographie en classe de terminale scientifique. Qu'on le veuille ou non, l'histoire et la géographie contribuent dans notre pays et depuis bien longtemps à la formation civique du citoyen. À sa manière originale, le concours de la Résistance et de la Déportation y participe fortement et doit y avoir part encore longtemps. C'est le souhait que nous formulons après ces 50 années et pour celles nombreuses qui sont à venir.

L'APHG aime à répéter qu'un peuple qui occulte son passé est souvent amené à le revivre. Prenons garde qu'évoquer la Résistance est à la fois un devoir d'Histoire vis-à-vis de notre passé national, mais aussi un engagement citoyen conforme à l'article 2 de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789. ♦

LE JURY NATIONAL DU CONCOURS

Le jury national du Concours est composé de représentants des Fondations de mémoire et d'histoire (Fondation de la Résistance, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Fondation de la France Libre, Fondation Charles de GAULLE, Fondation pour la Mémoire de la Shoah) d'associations d'anciens résistants et déportés, de personnalités issues de la Résistance et de la Déportation, d'enseignants du secondaire, d'universitaires, de représentants d'associations oeuvrant pour le CNRD (APHG, Fédération des lauréats) et de représentants des ministères de la Défense et de l'Éducation nationale.

Il est présidé par Joëlle DUSSEAU, inspectrice générale d'histoire et de géographie.

Le jury se réunit à plusieurs reprises dans l'année, pour discuter et adopter le thème annuel du CNRD, pour la correction des devoirs et travaux collectifs, transmis par les jurys départementaux. Ce sont plusieurs centaines de copies, dossiers, CD et DVD qui sont ainsi corrigés bénévolement pendant les mois de l'été par les membres du jury, enseignants et anciens résistants et déportés. Après ces corrections, le jury établit le palmarès des lauréats. ♦

LE RÔLE DES JURYS DÉPARTEMENTAUX : L'EXEMPLE DU JURA

Michel BODIN, professeur d'histoire au lycée Charles NODIER à Dole dans le Jura, docteur ès lettres et sciences humaines, est membre du conseil d'administration du musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon et préside le comité du Concours de la Résistance et de la Déportation du Jura. Il a bien voulu nous présenter brièvement le fonctionnement du Concours dans son département, qui est marqué par une forte participation des élèves.

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation fonctionne avec deux structures. La première est une commission de l'Inspection académique présidée par un enseignant en activité (Michel BODIN). Elle recrute les professeurs, les Anciens résistants et déportés et maintenant tous les volontaires pour réfléchir aux sujets qui seront proposés à la commission académique. Elle désigne les trois représentants pour la dite commission. Elle organise les deux journées de correction du CNRD. Les corrections se font par petits groupes composés de professeurs et d'Anciens, ce qui permet de croiser les points de vue. Elle établit le palmarès départemental final. Ce groupe est placé sous la responsabilité de l'inspecteur d'académie qui délègue ses pouvoirs au président. Une chargée de missions règle les questions administratives et les relations entre les professeurs et la commission, en collaboration avec le président.

La seconde dépend du Souvenir français. L'ancien comité animé par les CVR a souhaité passer le relais à un nouveau groupe. Celui-ci est un comité spécial du Souvenir français fonctionnant comme les comités du Souvenir français (un président, Michel BODIN, un secrétaire, un trésorier et leurs adjoints). Ce groupe a pour mission de réunir les fonds pour récompenser les élèves primés au Concours, de faire les commandes de livres et de DVD, d'organiser la cérémonie officielle de remise des prix en collaboration avec le Conseil général du Jura et d'aider toutes les actions liées au devoir de mémoire ayant un rapport avec la Résistance et la Déportation. Le groupe se réunit une fois par mois et travaille en relation étroite avec la commission académique. Il est composé de membres du Souvenir français et d'Anciens résistants et déportés. Actuellement dans le département du Jura, la participation des Anciens est encore marquée et le CNRD a encore un vif attrait pour les élèves. ♦



Coll. Fondation de la Résistance.



Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'Eure-et-Loir.

1 et 2 - À l'occasion de la remise des prix aux lauréats départementaux du CNRD, de nombreux jurys réalisent des brochures données aux participants lors de la cérémonie. Très souvent, à côté de la liste des lauréats, des messages du préfet, du président du Conseil général, de l'Inspecteur d'académie, on peut y lire des extraits des devoirs individuels et des travaux collectifs primés. Ces publications sont des sources précieuses pour retracer l'histoire du Concours dans les départements. 3 - Diplôme d'honneur remis aux lauréats départementaux d'Eure-et-Loir en 2010.

LA REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DÉPARTEMENTAUX ET NATIONAUX DU CONCOURS

Après la tenue des épreuves à la fin du mois de mars, les copies individuelles et les travaux collectifs des candidats sont examinés par les jurys départementaux qui établissent un palmarès.

Les lauréats départementaux du Concours sont alors récompensés au cours des mois de mai et juin (en général autour des dates symboliques du 8 mai et du 18 juin) lors d'une cérémonie solennelle à la préfecture ou au conseil général.

Présidée très souvent par le préfet ou le président du conseil général, cette réception organisée avec l'appui du service départemental de l'ONAC et l'Inspection académique permet de réaffirmer le caractère civique de ce concours. Les lauréats se voient alors remettre des livres et des DVD en rapport avec la période, assortis parfois d'un diplôme rappelant leur participation. Très souvent des voyages sur des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale sont également offerts aux lauréats.

Chaque meilleure réalisation des différentes catégories du Concours est ensuite adressée au jury national qui, au mois d'octobre établit le palmarès national. Les lauréats nationaux désignés sont invités à Paris pour deux jours durant lesquels ils enchaînent de nombreuses visites sur des lieux de mémoire à Paris ou en proche banlieue (mémorial de la France Combattante au Mont-Valérien, mémorial des martyrs de la Déportation de l'Île de la Cité, mémorial de la Shoah, salles consacrées à la Seconde Guerre mondiale au musée de l'Armée...). Ce programme est également complété par diverses initiatives culturelles comme un spectacle ou la projection d'un film. Ainsi, en 2000 les lauréats et leurs enseignants avaient été invités au spectacle de Robert HOSSEIN « Celui qui a dit Non ». Il est également de tradition qu'enseignants et lauréats soient reçus par le chancelier de l'Ordre de la Libération et visitent le musée qui y est associé.

Jusqu'en 2005, le protocole ne permettant pas aux associations d'offrir aux lauréats des prix lors de la cérémonie officielle avec les Ministres, une réception était organisée par les associations de résistants et de déportés. Pilotée par la CNCVR, cette « cérémonie-bis », réunissant de nombreuses personnalités et de grands témoins, avait pour cadre les somptueux salons du Cercle militaire de Paris. Elle s'achevait par un repas fraternel, occasion d'échanges entre lauréats et témoins présents.

La cérémonie officielle de remise des prix aux lauréats nationaux se déroule presque toujours dans un lieu emblématique de la République : Sorbonne, Sénat, Hôtel National des Invalides, Institut de France. Les lauréats se voient remettre leurs prix par le ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et le ministre de l'Éducation nationale, en présence de dirigeants d'associations, fédérations et fondations issues de la Seconde Guerre mondiale et des membres du jury national.

Lors des cérémonies départementales ou nationales les lauréats sont informés de l'existence de la Fédération nationale des Lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation¹ qui regroupe des associations départementales. Ils sont invités à adhérer à ces associations afin de poursuivre les études et recherches que leur participation au Concours les a encouragés à entreprendre, de s'impliquer dans la transmission de la Mémoire de la Résistance et de la Déportation notamment par la promotion du CNRD. ♦

1 - Siège social : 16-18, place Duplex – 75015 Paris. Voir aussi le site de la Fondation de la Résistance : www.fondationresistance.org



Remise des prix aux lauréats départementaux

1 - Le 18 juin 1981, Paul COUSSERAN, haut-commissaire de la République en Polynésie française récompense les lauréats du CNRD dans les jardins de la résidence. Résistant-déporté, membre de la CNCVR, il avait contribué à relancer le Concours en Polynésie française. Il fut également vice-président délégué de la Fondation de la Résistance. *La Dépêche* du 19 juin 1981.

Fonds CNCVR 72AJ - Archives nationales (site de Paris).

2 - Le 4 mai 2011, dans les salons de la Préfecture de la Marne, Michel GUILLOT, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, remet les prix aux lauréats départementaux concourant au niveau national.

Photographie Préfecture de la Marne.

3 - Les lauréats départementaux de la Marne 2011 posent dans les jardins de la Préfecture de région entourés du préfet, de l'inspectrice d'académie, du directeur du Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Marne et des anciens résistants et déportés.

Photographie Préfecture de la Marne.



4

Remise des prix par les associations de résistants et de déportés aux lauréats nationaux du CNRD, au Cercle militaire de Paris.

4 - Assis à la tribune (de gauche à droite): Jean-Jacques de BRESSON, président de l'Association nationale des Médailleurs de la Résistance française, Lucie AUBRAC, co-fondatrice du mouvement Libération-sud, Jean-Pierre LEVY, compagnon de la Libération, co-fondateur du mouvement Franc-Tireur et président du COSOR, André JARROT, compagnon de la Libération, président de la CNCVR et le révérend-père Michel RIQUET, président d'honneur du Réseau du Souvenir. Debout à droite, Maurice LETEUIL sera, avec plusieurs camarades de la CNCVR dont France BOUDAULT, Jacques HENRIET, Yves LELEUX, Jean MAHIEU-VILLARS et Albert SERNISSI, un des organisateurs de la réception offerte aux lauréats par la CNCVR et les associations de résistants et de déportés.

Fonds CNCVR 72AJ - Archives nationales (site de Paris).

9 - Geneviève ANTHONIOZ - de GAULLE, alors présidente de l'ADIR, félicite un lauréat national du CNRD 1996-1997 qui avait travaillé sur le thème des femmes dans la Résistance.

Fonds CNCVR 72 AJ - Archives nationales (site de Paris).

Visite des lieux de mémoire à Paris ou en proche banlieue par les lauréats nationaux.

5/6 - Les lauréats nationaux du CNRD 1996-1997 au Mont-Valérien, devant le mémorial de la France combattante et dans la chapelle.

Fonds CNCVR 72 AJ - Archives nationales (site de Paris).

7 - Le 9 décembre 2008, les lauréats nationaux du CNRD 2007-2008 visitent le musée de l'Ordre de la Libération sous la conduite de son conservateur Vladimir TROUPLIN.

© Fondation de la Résistance, photo Frantz Malassis.

8 - Le 7 février 2007, Pierre MESSMER, ancien premier ministre et chancelier de l'Ordre de la Libération reçoit les lauréats nationaux du CNRD 2005-2006 et leurs enseignants au musée de l'Ordre de la Libération.

© Fondation de la Résistance, photo Frantz Malassis.

Cérémonies officielles de remise de prix aux lauréats nationaux.

10 - Le 27 janvier 2004, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, Luc FERRY, ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche et Hamlaoui MÉKACHÉRA, secrétaire d'État aux anciens combattants offrent des prix à une lauréate accompagnée de son professeur lors du CNRD 2002-2003.

© ministère de la Défense - DMPA, photo Jacques Robert.

11 - Le 15 janvier 2008, dans le grand salon de l'Hôtel national des Invalides, Raymond AUBRAC remet le prix spécial de la Fondation de la Résistance à une lauréate nationale du CNRD 2006-2007. Ce prix spécial a été créé en 2001 par Lucie et Raymond AUBRAC qui ont versé à la Fondation les dommages et intérêts perçus à l'issue d'un procès. Chaque année, grâce aux revenus de cette somme, la Fondation peut récompenser plus particulièrement les lauréats des devoirs individuels.

© ministère de la Défense - DMPA, photo Jacques Robert.

12 - À l'occasion du 70^e anniversaire de l'appel du 18 juin, le jury du CNRD a choisi comme thème: «L'appel du 18 juin 1940 du général de GAULLE et son impact jusqu'en 1945». En écho à ce thème, la remise officielle des prix du Concours s'est déroulée pour la première fois de son histoire à Colombey-les-Deux-Églises, au Mémorial Charles de GAULLE, le vendredi 26 novembre 2010. Joëlle DUSSEAU, inspectrice générale d'histoire et de géographie, présidente du jury national (3^e en partant de la gauche) est entourée par des lauréates du lycée professionnel de Faa'a en Polynésie française.

© ministère de la Défense - DMPA, photo Jacques Robert.



5



6



7



8



9



10



11



12

PAROLES DE LAURÉATS DÉPARTEMENTAUX

Témoignages communiqués par Colette GAIDRY, présidente déléguée de l'ANACR de Haute-Saône et secrétaire du Comité du concours de la Résistance et de la Déportation de Haute-Saône.

Voyage sur les plages du débarquement de Normandie du 28 au 31 mai 2010

Ils ont visité le **mémorial de Caen** : « Nous découvrons l'action de la Résistance pendant toute la durée du conflit, ses combats pour aider les Alliés à reconquérir l'Europe et à réussir l'énorme entreprise que pouvait être le débarquement » (Valentin Durget).

L'**abbaye d'Ardenne** (à côté de Caen) « a été en juin 1944 le théâtre d'exécutions de soldats canadiens... Un monument a été érigé dans le Jardin du Souvenir, nous avons eu une pensée pour ces jeunes soldats qui étaient, comme nous l'a bien précisé M. VICO, volontaires pour aller combattre en Europe et envers qui j'ai ressenti une grande admiration » (Valentin).

La **rencontre avec Jacques VICO** les a marqués : C'est « un excellent guide, ancien résistant et fils de déporté, qui pouvait mieux que quiconque par ses commentaires passionnants nous faire ressentir l'immense courage de ceux qui ont souffert jusqu'à la mort pour libérer la France... Ses explications étaient captivantes et je n'en ai pas perdu un mot » (Valentin).

« J'ai conscience que le fait d'avoir passé une journée avec ce grand résistant, qui nous a commentés les lieux et les actes qui s'y sont déroulés, est une chose précieuse et que c'est un vrai trésor d'informations qu'il nous a fourni et je garderai cette journée en mémoire toute ma vie » (Mathieu).

À **Arromanches** : « Nous avons eu une visite commentée par un guide qui nous a très bien expliqué le débarquement sur Gold Beach. Nous avions vue sur les restes du port artificiel » et au musée « les maquettes animées nous ont aidé à comprendre cette journée du 6 juin 1944, qui a rendu la liberté à la France et à l'Europe tout entière » (Mathieu Martinet).

« Je trouve important que des jeunes comme nous se rendent sur ces lieux de mémoire où des hommes ont donné leur vie pour la liberté. Nous tous, et toutes les générations à venir doivent leur rendre hommage car ils ont fait preuve d'un grand courage » (Ilham Jaafar).



ANACR de Haute Saône

Voyage sur les plages du débarquement de Normandie, à l'arrière-plan les restes du port artificiel d'Arromanches.

Voyage à Paris du 28 au 30 mai 2008

Au **Mont Valérien** où plus de 1 000 résistants ont été fusillés entre 1941 et 1944, « Nous avons suivi le chemin parcouru par les résistants qui partaient au supplice » (Mathieu Martinet).

Cela « m'a semblé très émouvant. Afin que je ressente les émotions des résistants avant leur mort, j'ai fermé les yeux, lié mes mains derrière mon dos, pensé à une chose tragique comme ils le faisaient en marchant vers la mort » (Marine Louis).

Ils ont beaucoup apprécié la **rencontre avec Louis CORTOT**, compagnon de la Libération. « Étudier la Résistance en cours est une chose, mais entendre ce qu'un homme vous dit à propos de la résistance qu'il a vécue en est une autre » (Julie Petitjean).

Il avait une « façon si simple et modeste de raconter son engagement dans la Résistance, comme un acte naturel, qui allait de soi » (Sophie Garcia et Marine Louis).

« Il nous a livré un témoignage porteur d'espoir, qui fait réfléchir, qui nous fait poser des questions, qui interpelle et qui nous a permis de mieux comprendre le contexte de la Libération de Paris » (Aurélie Doucey).

Leur participation au **ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe** a été un : « moment exceptionnel, très solennel ». « Nous étions impliqués dans cette cérémonie, par notre présence, ce qui a renforcé cet extraordinaire sentiment de fraternité et de solidarité » (Aurélie Doucey).

« Pour moi, raviver la flamme sur la tombe du soldat inconnu fut un grand moment d'émotion... Imaginez la joie que l'on ressent lorsque votre geste de mémoire est reconnu... Faire ce geste symbolique avec le glaive fut un moment très fort. Je pensais à tous ceux qui avant moi ont accompli ce geste depuis 85 ans que se répète chaque jour cette cérémonie » (Mégane Mathieu).

Ils ont été aussi marqués par le **mémorial des Martyrs de la Déportation**. « Nous ne pouvons balayer de notre mémoire l'image des lieux : la froideur de la pierre, la nudité de l'endroit nous décrivent les épreuves endurées par tous ces martyrs » (Marine Py). « La crypte nous interroge et nous force à nous demander "Pourquoi? Comment des hommes ont-ils pu en arriver à de telles atrocités, à une telle barbarie?" Autant de questions qui donnent une utilité, un sens à tous ces monuments » (Alexandre Perrin).



ANACR de Haute Saône

Sous l'Arc de Triomphe après le ravivage de la Flamme.



Fonds CNCVR 72AJ - Archives nationales (site de Paris)

Louis CORTOT en compagnie d'un lauréat national lors de la remise des prix de l'année 2000 dans la salle des rencontres de l'institut national des Invalides.

Né en 1925 en Côte-d'Or, engagé au sein de l'OS puis des FTP, il est fait Compagnon de la Libération par le général de Gaulle à l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1944. Louis CORTOT est président national de l'Association nationale des anciens combattants et am(e)s de la Résistance (ANACR) et membre du Conseil de l'Ordre de la Libération.

1 L'ORIGINE DU CNRD

Une volonté associative relayée par l'Éducation nationale

2 LE « GOÛT DE L'HISTOIRE »

Le Concours permet la rencontre entre des élèves et des acteurs d'une histoire toujours vivante

3 UN CONCOURS ACTUEL

Aujourd'hui le Concours fonctionne grâce aux enseignants et au soutien de multiples partenaires

En couverture : Au lycée Lalande de Bourg-en-Bresse (Ain), échanges entre Pierre FIGUET, résistant-déporté, président de l'association Résistance du lycée Lalande et les jeunes lycéens. Ce lycée de l'Ain, décoré de la médaille de la Résistance française, est très attaché à cette période de notre histoire comme en témoigne sa participation régulière au Concours national de la Résistance et de la Déportation, occasion durant toute l'année de rencontres entre les lycéens et les résistants.
Fondation de la Résistance/Photo Frantz MALASSIS.

Dossier réalisé par Hervé GUILLEMET et Frantz MALASSIS.



fondation de la résistance

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française
ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Charles de Gaulle

Reconnue d'utilité publique : décret du 5 mars 1993 • Sous le haut patronage du Président de la République
30, boulevard des Invalides - 75 007 Paris

Tél. : 01 47 05 73 69 • Courriel : fondresistance@sfr.fr • Site internet : www.fondationresistance.org